

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :     **M. DENIS BERGERON, président**  
                                  **M. LAURENT PILOTTO, commissaire**

**CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION  
D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE  
GAZ NATUREL À SAGUENAY**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 9**

---

Séance tenue le 30 octobre 2020 à 13 h  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
140, Grande Allée Est  
Québec

**TABLE DES MATIÈRES**

**SÉANCE DE LA JOURNÉE DU 30 OCTOBRE 2020**

MOT DU PRÉSIDENT ..... 1

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

Mme RAYMONDE TOURIGNY (DM616)..... 2

CITY OF GRANDE PRAIRIE, ALBERTA et CITY OF DAWSON CREEK, BRITISH COLOMBIA  
VILLE DE GRANDE-PRAIRIE ET VILLE DE DAWSON CREEK (DM124)

M. Bill Given et M. Dale Bumstead ..... 7

AILE JEUNESSE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SAGUENAY-LE FJORD  
(DM2504)

M. Simon McNicoll ..... 16

M. JEAN CAMPAGNA (présentation verbale) ..... 20

M. OLIVIER RÉMILLARD (DM146) ..... 24

Mme LYNDA YOUDE (DM1216) ..... 26

M. MARIO NORMANDIN (présentation verbale) ..... 30

SUSPENSION

REPRISE

M. BENJAMIN SCOTT (DM158) ..... 35

GROUPE ALFRED BOIVIN (DM1588)

M. Stéphane Boivin ..... 38

CORPORATION DES CAMIONNEURS EN VRAC DE LA RÉGION 02 INC. (DM408)

M. Daniel Tremblay ..... 47

PROMOTION SAGUENAY (DM2298)

M. Patrick Bérubé..... 50

M. PATRICE MALTAIS (DM1251)..... 56

CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE SAGUENAY-LE FJORD (DM1917)

Mme Sandra Rossignol..... 62

M. SERGE SIMARD (DM702) ..... 66

**SÉANCE AJOURNÉE AU 2 NOVEMBRE 2020 À 13H**

---

Traduction effectuée par SLRR Cabinet de traduction.

**SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2020**  
**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Mesdames et messieurs, bonjour.

10 Bienvenue à cette séance de la deuxième partie de l'audience publique sur le Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay par GNL Québec inc.

15 Alors, quelques points, quelques rappels importants. D'abord, tous les propos de cette deuxième partie sont enregistrés et les transcriptions seront accessibles dans une semaine environ sur le site Web du BAPE.

Nous soulignons également que tout comme l'initiateur du projet et les personnes ressources, vous avez la possibilité de rectifier les faits mentionnés dans un mémoire d'un participant ou dans sa présentation.

20 Nous vous rappelons qu'une rectification à l'endroit d'un mémoire ou d'une opinion verbale se limite à corriger de façon démontrée des inexactitudes, comme une erreur de date ou de quantité, une fausse référence ou une citation erronée.

25 Il peut s'agir par exemple de statistiques, de chiffres, de durée ou de tout autre donnée ou événement précis.

La rectification ne doit pas servir à se prononcer sur la justesse ou la suffisance d'une analyse ou d'une opinion afin d'éviter tout débat.

30 Nous soulignons également que les rectifications pourront se faire par écrit jusqu'au 13 novembre, soit une semaine après la fin de la deuxième partie.

35 Nous avons encore plusieurs présentations à l'horaire aujourd'hui, lors de cette séance. Je rappelle que le temps alloué pour les témoignages est de dix minutes et il est important pour vous de respecter l'horaire et d'être équitable envers tous les participants.

40

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

45 **Mme RAYMONDE TOURIGNY (DM616)**

**LE PRÉSIDENT :**

50 J'invite maintenant notre première intervenante, madame Raymonde Tourigny.

**Mme RAYMONDE TOURIGNY :**

55 M'entendez-vous bien?

**LE PRÉSIDENT :**

60 Oui, Madame Tourigny, nous vous entendons très bien. Alors, comme convenu, dix minutes de présentation, la commission vous écoute.

**Mme RAYMONDE TOURIGNY :**

65 Monsieur Bergeron, Monsieur Pilotto et membres de la commission, bonjour et merci de me permettre de m'exprimer.

Je suis Raymonde Tourigny, citoyenne. Je ferai un bref survol de mon mémoire en me limitant de ce que j'ai déduit des neuf séances d'audition de la première partie.

70 Je n'ai pas confiance en ce promoteur ni en son projet. Voici les raisons.

La justification du projet ne tient pas la route. Le gaz naturel liquéfié ne sera pas utilisé pour remplacer le charbon. Se servir de notre énergie verte, l'hydroélectricité, pour continuer l'utilisation d'énergie fossile sur la planète, c'est immoral.

75 On apprend à la séance du 22 septembre, 19h, 24 septembre 19h, Port-Saguenay doit agrandir le quai Marcel-Dionne. Il va faire une route de cinq kilomètres au coût de 20 millions donnant accès au site GNL qui ne défraie que 33% du coût.

80 Port Saguenay avise que les travaux pourront commencer quand GNL aura ses autorisations d'aller de l'avant. Ce même soir, la Garde côtière canadienne parle de sa flotte désuète. GNL aura besoin de brise-glaces efficaces. Qui va payer, vous pensez? Fonds publics.

85 22 septembre, 13h, 23 septembre 13h, 24 septembre 19h, trois séances où l'on parle de méthaniers. Le promoteur nous reconforte, chaque méthanier devra être adapté au parc marin, moteurs, hélices, murs de bulles, insonorisateurs vont diminuer les bruits subaquatiques.

Mais, aucun devis n'est fait, aucun contrat de commande non plus. Seule certitude : le Québec n'a pas le potentiel pour construire ces super méthaniers.

90 Suite à une question, quelle proportion des neuf milliards est investie à l'étranger? Le promoteur doit se mouiller un petit peu et il nous passe monsieur Marcoux, comptable de GNL et là, on apprend que 5,77 milliards iront en Asie pour la construction des méthaniers. On mentionne trois pays, Japon, Corée du Sud, Chine.

95 Coudon, 5,77 milliards sur neuf milliards, c'est pas plutôt l'Asie que le promoteur veut développer en souillant le Saguenay puis le Québec?

Entendu à la séance du 22 septembre 19h, le promoteur ne gère pas la flotte des bateaux. C'est l'armateur qui est responsable des dégâts éventuels lors du transport.

100 23 septembre 13h. C'est l'armateur qui décide pour les eaux de ballast en suivant les normes canadiennes, bien sûr.

105 24 septembre, 13h. Monsieur Casana du ministère de l'Environnement et Lutte aux changements climatiques nous dit : « La loi est nébuleuse, c'est la faille, il n'y a rien de prévu pour comptabiliser les gaz à effet de serre lors du transport par bateau. »

110 Concernant les lois, maintenant, de protection du parc marin. On a quelques petits trous aussi. Le 23 septembre, 13h, la législation québécoise ne protège pas encore l'habitat du béluga, même s'il est déclaré menacé et en 2 000, classé en voie de disparition.

25 septembre 9h, la loi de 1990. Pas d'oléoducs dans un parc marin, ne s'applique pas aux méthaniers, même si c'est un gros tuyau de gaz qui flotte en contact avec les eaux du parc marin.

115 À la même séance, on apprend, on est à établir la liste des espèces marines autres que les mammifères marins, c'est une première étape. La loi pour les protéger est encore loin.

120           Moi, ce que je comprends de tout ça là, c'est qu'une fois que le méthanier quitte le quai, nous avons peu d'emprise sur l'armateur asiatique qu'il veille à la sauvegarde du parc marin Saguenay-Saint-Laurent et des espèces qui y vivent.

          Maintenant, de ce qu'on va voir, c'est nous qui regardons passer les super méthaniers sur le Fjord. C'est beau, hein, un gros bateau, tout autant qu'un voilier, me direz-vous.

125           Mais voir un super méthanier voguer sur le Fjord, c'est voir un voilier voguer dans une piscine. Cette image-là nous l'aurons à chaque jour, au moins une fois, quelques fois deux fois par jour. Le tourisme en sera très affecté. Les bélugas morts ou migrés ailleurs.

130           Qu'est-ce qu'on aura à faire voir aux touristes? Des gros bateaux industriels illuminant le Saguenay. C'est-tu vraiment ça qu'on veut?

          Là, le point qui me touche plus, c'est que la population saguenéenne est divisée. Moi, ça m'attriste beaucoup. Surtout que vous avez la réputation d'être tissés serrés. Mais, je pense qu'il y a quelques manœuvres du promoteur qui peuvent un petit peu expliquer ça.

135           Première manœuvre, le promoteur peinture, peinture en vert son projet qui n'est pas vert du tout. Dans le langage actuel, on appelle ça de l'écoblanchiment.

140           Le promoteur capitalise sur les craintes de la population. Décroissance démographique. Bien oui, mais on a eu longtemps 1,2 enfant par famille. C'est normal, c'est partout de même, il n'y a pas juste au Saguenay qu'il y a une décroissance démographique. Ne vous en faites pas, les gens, là.

145           On parle aussi de l'exode des jeunes des régions. On capitalise là-dessus pour, mais là, GNL, les jeunes, ça ne les ramènera pas en région. Ils n'en veulent pas de ce projet-là, ils le disent haut et fort et ils le disent tous.

150           La crise économique, c'est une autre grande crainte, elle est aggravée dernièrement par la pandémie. Bien, le promoteur lui, il véhicule ainsi qu'avec ça, il ne peut pas offrir à la région un essor économique à long terme.

155           Tu sais, ça, c'est complètement oblitéré, là. C'est complètement oblitéré, il n'y en aura pas d'essor économique à long terme là. Après quatre ans, la population n'est plus utile. Moins de 300 emplois permanents, remplacés assez tôt, j'imagine par leur fameuse technologie 5D, il va rester des administrateurs puis des peseurs de pitons pour scinder.

          Le promoteur évacue également les 3 700 emplois permanents du tourisme actuel qui dynamisent grandement la région.

160 Le promoteur, il nous a gardé même une belle petite cachette là, l'aluminium vert du Saguenay est peut-être menacé par celui de la Chine, plus grande productrice de l'aluminium au monde avec qui il compte établir des contrats.

Le 24 septembre à 19h, suite à une question là-dessus, le promoteur a indiqué qu'il ne pouvait insérer aucune condition contractuelle protégeant votre aluminium vert de celui de la Chine.

165 Moi, je n'aime pas ça quand on divise les gens. Aujourd'hui, on appelle ça polariser, là. O.K. Moi, ce que je vois, que les gens soient pour le « oui », que les gens soient pour le « non », O.K., les gens veulent tous travailler à l'essor économique de leur région.

170 À l'essor des économies vertes. C'est déjà commencé au Saguenay, biométhanisation, usine de bornes électriques, de voitures électriques, parcs éoliens, j'en passe. Votre monsieur Gaudreault en a nommé plusieurs. O.K.

175 Tout le monde veut aussi laisser un beau monde à ses enfants. Qu'on soit pour n'importe lequel, pour le « oui », pour le « non », c'est la même chose pour tout le monde. Alors, pourquoi, tous ces gens, aux mêmes valeurs ne s'uniraient pas pour utiliser l'hydroélectricité verte, leur aluminium vert, pour développer et fabriquer en usine des composantes servant à l'essor des énergies éoliennes et solaires de la planète?

180 Voyons grand. Les Saguenéens, vous êtes ingénieux. Un énorme marché se développe présentement, saisissez l'occasion de vous reconnecter tissés serrés et ensemble, soyez les pionniers de la vraie transition verte et quelle fierté, quelle fierté, plutôt que de consentir au projet GNL qui sert d'abord à enrichir les pétrolières d'Alberta, projet qui détruit l'habitat et les espèces marines du Fjord parc marin en plus de sa beauté naturelle et sauvage.

185 Projet qui, par la combustion de son produit, risque d'amener le réchauffement climatique planétaire à un point de non-retour.

190 Quelle fierté vous aurez d'avoir dit non à ce projet. Quelle fierté. Vos enfants diront sûrement avec bonheur : « Je me souviens ».

Je me souviens quand les parents ont décidé de prendre le virage vert. « Hey, on l'a-tu échappé belle! » « On l'as-tu échappé belle ! ».

195 Monsieur le Président, membre de la commission, bonne réflexion.

Je sais que c'est lourd ce que vous portez, vous avez toute mon empathie. Il vous voudra réfléchir à la place du gouvernement, parce que lui, il est trop occupé par la pandémie. J'espère que vous êtes libres de décider de ce que vous recommanderez.

200           Merci beaucoup, messieurs.

**LE PRÉSIDENT :**

205           Merci, Madame Tourigny d'être venue partager vos préoccupations en regard du projet.

**LE COMMISSAIRE :**

          Merci, Madame Tourigny.

210           **Mme RAYMONDE TOURIGNY :**

          Ça m'a fait plaisir.

**LE COMMISSAIRE :**

215           Permettez-moi de noter que votre mémoire démontre d'une certaine façon l'utilité des audiences de la première partie. Vous avez référé à beaucoup d'informations qui ont été révélées durant cette première partie et c'est apprécié.

220           Merci.

**Mme RAYMONDE TOURIGNY :**

225           Je ne me suis servie, moi, je ne suis pas organisée pour aller me chercher de la documentation, je ne suis pas une scientifique, je ne suis pas une connaisseuse, O.K. Tout ce que j'avais entre les mains, c'était la Web diffusion, la Web diffusion en différée et puis les notes que je prenais au fur et à mesure qu'on parlait.

**LE PRÉSIDENT :**

230           Alors, merci de contribution à nos travaux, Madame Tourigny.

**Mme RAYMONDE TOURIGNY :**

235           Alors, c'est là que j'ai pris mes sources.

Alors, ça m'a fait plaisir, vraiment. Puis merci beaucoup pour votre beau et excellent travail tout le monde. Moi, je ne suis pas familière avec les nouvelles technologies, puis madame Grenier a été tellement aidante là-dedans.

240 En tout cas, merci beaucoup, merci à tout le monde et puis, bonne continuation

**LE PRÉSIDENT :**

245 Donc, je vous remercie au nom des membres de la commission. Merci beaucoup, Madame Tourigny.

**Mme RAYMONDE TOURIGNY :**

250 Au revoir.

---

**Mr. BILL GIVEN et Mr. DALE BUMSTEAD (DM124)**

**LE PRÉSIDENT :**

255 Alors, les prochains intervenants sont unilingues anglophones, donc, il va y avoir une présentation en anglais et quelques échanges. Je tiens à assurer les gens qui participent à l'audience que la transcription en français de l'échange qui va intervenir tout à l'heure sera disponible dans le cadre de la transcription des audiences.

260 Alors, pour cette partie de l'audience, je cède la parole à mon collègue, monsieur Pilotto.

**LE COMMISSAIRE :**

265 Messieurs, pouvez-vous nous entendre

**M. BILL GIVEN :**

270 Oui, et on nous a demandé de confirmer que vous pouvez nous entendre.

**LE COMMISSAIRE :**

275 Oui, merci beaucoup.

**M. BILL GIVEN :**

Merci, messieurs.

280 **LE COMMISSAIRE :**

À l'instar des autres intervenants, vous disposez de dix minutes pour présenter votre mémoire. La parole est à vous.

285 **M. BILL GIVEN :**

Oui et merci beaucoup. Bonjour et merci. Je vous remercie beaucoup de me donner l'occasion de vous offrir cette présentation aujourd'hui. Je m'appelle Bill Given. Je suis maire de la ville de Grande Prairie en Alberta. Je suis accompagné aujourd'hui de Dale Bumstead, maire de la ville de Dawson Creek en Colombie-Britannique.

Messieurs, nous apprécions au sein de nos communautés, tout comme les Québécois, je crois, le devoir d'être attentifs au changement climatique et de reconnaître que notre monde doit vivre une transition du point de vue énergétique.

295 Dans notre présentation d'aujourd'hui, nous vous parlerons du gaz naturel canadien que produit notre région et qui représente un élément clé pour nous assurer que nous pourrions évoluer vers une économie plus sobre en carbone à l'avenir et pour permettre cette transition écologique.

300 Je suis né et j'ai grandi à Grande Prairie. Je suis depuis toujours un Albertain. Le développement énergétique et l'exploitation des ressources n'ont en général aucun secret pour moi.

305 Je crois qu'on voit souvent le développement énergétique comme étant très différent de l'exploitation des ressources. En tant que Canadiens, que Québécois, qu'Albertains et que Britanno-Colombiens, nous connaissons tous très bien la foresterie et l'agriculture qui sont la clé – ainsi que les mines – et ce sont là des facettes essentielles de notre développement énergétique ou de notre exploitation des ressources.

310 Nous devons reconnaître que le développement énergétique revient au même puisqu'il procure des avantages s'il fait l'objet d'une gestion efficace. Et on comprend bien et il est largement reconnu que les pratiques canadiennes en matière de développement énergétique sont les meilleures au monde.

315 Dans une étude que l'Université de Stanford aux États-Unis et l'Université de Calgary ont réalisée récemment, on estime qu'on réduirait de 500 millions de tonnes les émissions de gaz à effet

de serre à l'échelle mondiale si le monde adoptait l'approche canadienne afin de réduire les activités de brûlage de gaz à la torche et les fuites de méthane.

320 Il s'agit là d'un exemple de la façon dont notre industrie énergétique, qui fournit le gaz naturel au reste du monde, est un chef de file lorsqu'il s'agit d'assurer que nous avons des pratiques sécuritaires et responsables.

325 En fait, ces pratiques sont reconnues par les Québécois et par les entreprises québécoises. Plus tôt cette année, soit en février 2020, Énergir Québec choisissait Seven Generations Energy pour approvisionner les Québécois en gaz naturel. Et on a choisi ce producteur de gaz naturel sur la base des pratiques environnementales et des avantages d'un tel approvisionnement.

330 On a entrepris une analyse indépendante détaillée pour connaître les pratiques de ce fournisseur d'énergie en matière de développement durable. Et ils ont, en fait, obtenu une certification EO100 reconnue par l'Institut Pembina.

335 Il est vraiment inhabituel de voir une entreprise de production d'énergie et l'Institut Pembina reconnaître ensemble qu'il s'agit là d'une forme appropriée de développement capable d'offrir des avantages du point de vue environnemental.

340 Mais je crois qu'il s'agit là d'un exemple de la façon dont notre industrie évolue pour faire en sorte que nos méthodes de développement économique profitent aux Canadiens, aux Britannico-Colombiens et aux Albertains, tout en nous assurant que nous évoluons vers une économie plus sobre en carbone pour l'avenir.

345 Je veux simplement prendre les quelques instants qu'il nous reste en affirmant qu'en tant qu'Albertain pour la vie, en tant que résident de longue date de Grande Prairie et ayant moi-même une famille, ma préoccupation pour l'environnement occupe une place importante lorsque je pense au développement énergétique.

350 Je veux m'assurer que mes enfants et leurs enfants hériteront d'une communauté, d'une province, d'un pays et d'un monde où ils pourront continuer de jouir d'une bonne qualité de vie. Et ils ne pourront jouir d'une bonne qualité de vie que dans un environnement propre. Les Albertains le comprennent bien et nous croyons qu'Énergie Saguenay se voit offrir l'occasion de contribuer à cet avenir positif et que la transition vers l'énergie verte doit se dérouler en assurant qu'on est capables de partager cette ressource canadienne produite de manière responsable avec le reste du monde.

355 Je vais maintenant donner la parole au maire Bumstead à Dawson Creek en Colombie-Britannique.

Maire Bumstead.

**M. DALE BUMSTEAD:**

360 Merci, monsieur le maire.

Bonjour, good morning. Je m'appelle le maire Dale Bumstead. Je vous parle aujourd'hui de la ville de Dawson Creek, le territoire traditionnel des gens du Traité 8.

365 Je suis fier d'être membre de la nation des Métis de la Colombie-Britannique, Powley (inaudible). Merci beaucoup, panel, pour l'intelligence de votre présentation aujourd'hui.

370 Nous apprécions la possibilité de comparaître aujourd'hui devant la commission. Et nous sommes fiers d'être en mesure d'aider et de remettre à la Commission la lettre d'appui au projet d'Énergie Saguenay.

375 Vous savez, en tant que maires, nos communautés, je crois qu'au même titre que n'importe quelle communauté au Canada, nous créons des communautés qui jouissent d'une belle qualité de vie. Pour nous, il s'agit de santé et de bonheur. Et comme on l'apprécie au sein des communautés fortes, comme dans toutes les communautés au pays, il s'agit d'élever nos familles. La santé, l'éducation et les possibilités sur le plan économique.

380 Et nous entretenons des relations étroites avec les communautés de l'Ouest canadien, assurément à Dawson Creek avec nos communautés autochtones et les autres. Et de ce point de vue, nous sommes une communauté axée sur l'exploitation des ressources. Nous dépendons de l'exploitation des ressources pour assurer l'avenir économique de notre communauté et nous bénéficions de cet appui solide, sur le plan régional et au sein de la communauté, en ce qui concerne le soutien d'une exploitation responsable des ressources.

385 Nous utilisons ce terme de manière vraiment délibérée pour parler de l'exploitation responsable des ressources et, je crois, comme le maire Given l'a déclaré qu'il s'agit d'agir et d'exploiter les ressources de manière responsable pour les générations futures qui suivront.

390 En Colombie-Britannique, nous comptons sur un organisme de réglementation très puissant qui réglemente le développement du secteur énergétique provincial. Il se trouve dans le nord-est de la province. La BC Oil and Gas Commission est un organisme de réglementation de classe mondiale qui s'intéresse au développement en amont du secteur du gaz naturel qui existe dans le nord-est de la Colombie-Britannique dans la formation de Montney.

395 L'organisme de réglementation s'assure également que nous basons une partie de cette  
exploitation responsable des ressources sur certains des fondements scientifiques vraiment solides  
et sur les données qui existent dans le domaine de l'exploitation responsable. Par l'entremise de  
Geoscience BC et de différents organismes en Colombie-Britannique, nous avons conclu un  
400 partenariat avec l'Université Simon Fraser et l'Université de la Colombie-Britannique afin d'étudier  
les émissions de méthane dans l'eau souterraine, la sismicité, ainsi que la réutilisation de l'eau. Ils  
ont produit de l'eau.

À Dawson Creek, par exemple, nous avons une installation d'eau recyclée, alors que nous  
recueillons l'affluent du système d'égout de notre ville, nous recyclons cette eau et nous la retournons  
405 à l'industrie afin qu'elle l'utilise. Nous réduisons ainsi l'empreinte attribuable au développement de  
l'industrie.

Nous croyons ainsi disposer de la production en amont la plus propre qui soit, comme le maire  
Given l'a mentionné, en ce qui concerne l'exploitation de ce bien en Amérique du Nord. En Colombie-  
410 Britannique, la réduction des GES, cette intensité en carbone, de sorte qu'ils utilisent la puissance  
hydroélectrique en Colombie-Britannique pour rejoindre le développement en amont et nous assurer  
ainsi que nous réalisons tous les aspects du développement de la manière la plus propre possible.  
Et nous le faisons le mieux en Amérique du Nord.

Pour nous, cela fait partie de ce message global quant aux raisons pour lesquelles nous  
prétendons qu'il en résulte des possibilités formidables sur le plan économique. Cela crée des  
possibilités sur le plan économique à la grandeur du Canada. Et pour nous, il y avait trois choses qui  
415 permettent au Canada, et assurément à notre communauté, notre région, notre province et au pays  
de concurrencer l'économie mondiale grâce à cette réserve. Nous avons des réserves de niveau  
420 mondial.

Si on construisait au Canada aujourd'hui trois projets semblables à celui d'Énergie Saguenay  
produisant 10 ou 12 milliards de dollars de pieds cubes par jour, la réserve Montney dans le nord-  
425 est de la Colombie-Britannique est capable de produire l'équivalent de plus de 75 à 100 années de  
potentiel.

Le maire Given a mentionné que Gaz Métro, le distributeur de gaz naturel au Québec, distribue  
près de 200 milliards de pieds cubes de gaz par année. C'est ce volume, cet énorme potentiel des  
430 réserves qui existe au Canada et qui nous permet de faire concurrence sur la scène mondiale.

C'est ce que nous devons comprendre, je crois. Nous allons vivre une transition vers un monde  
auquel nous serons confrontés au cours des 100 prochaines années. Nous attendons avec  
impatience que ce jour arrive pour dépendre moins du gaz naturel et des combustibles fossiles. Mais  
il s'agit là d'un carburant transitoire qui nous donne la possibilité de créer un monde plus propre, et

435 je considère que les réserves phénoménales qui existent dans l'Ouest du Canada nous permettent de faire concurrence.

440 Je veux vraiment exprimer notre gratitude à la Commission qui nous a donné aujourd'hui la possibilité de démontrer notre soutien à nos voisins du Saguenay au Québec, et l'occasion d'offrir au reste du monde une possibilité et un avantage énormes sur le plan économique.

Merci beaucoup.

**LE COMMISSAIRE :**

445 Merci beaucoup, messieurs. J'aimerais vous poser une question toute simple. Je crois que vos deux communautés sont situées dans la région de Montney, zone de Montney. Vos communautés envisagent-elles de recourir à la fracturation comme méthode d'extraction pour le gaz naturel dans la zone de Montney?

450

**M. DALE BUMSTEAD:**

455 Ainsi, aujourd'hui, dans la zone de Montney, et assurément en Alberta au pays du maire Given, il s'agit de Montney et dans le sud de l'Alberta, le Duvernay, ce sont donc deux biens de classe mondiale, on trouve certains des cinq premiers en Amérique du Nord. Montney et Duvernay, ce sont deux réserves prolifiques. Ainsi, LNG Canada qu'on est en train de construire à Kitimat aujourd'hui, un projet semblable à Énergie Saguenay, Woodfibre Energy à Squamish.

460 La capacité d'approvisionner plusieurs générations existe, et assurément au sein de notre communauté. Notre communauté repose sur les possibilités économiques attribuables au développement de l'industrie. Nos communautés sont très favorables, tout comme nos voisins au sein des communautés du Traité 8. Les communautés des Premières nations.

**M. BILL GIVEN :**

465

470 Oui. Je voudrais simplement ajouter que nous avons une longue histoire et nous comprenons ce à quoi ressemble l'exploitation des ressources sur le terrain et j'aimerais dire que nos communautés, et je vais parler également au nom du maire Bumstead, sont très fières des efforts que déploie l'industrie pour atténuer son impact sur l'environnement en réduisant son empreinte sur le paysage.

Les sites de forage multipuits nous permettent de limiter autant que possible l'impact et la perturbation de l'environnement naturel. Et la quantité d'effort et d'énergie et d'argent investis pour accroître l'innovation, améliorer les résultats du point de vue environnemental font vraiment, je crois,

475 la fierté de tous les membres de nos communautés qui seraient heureux de s'entretenir n'importe  
quand avec les Québécois à leur sujet.

**M. DALE BUMSTEAD:**

480 Et le développement de Montney a commencé il y a très longtemps. Dans cette région, ce  
phénomène n'a rien de nouveau. Ce fut probablement le premier puits qu'on a foré dans le nord-est  
de la Colombie-Britannique il y a environ 75 ans. Il existe donc depuis très longtemps.

**LE COMMISSAIRE :**

485 Oui, mais la technologie de fracturation pour l'exploration est passablement nouvelle et ne  
remonte pas à plus de 20 ans. Ainsi, quelles sont les préoccupations de vos communautés en ce qui  
a trait à cette méthode d'extraction du gaz naturel?

490 **M. BILL GIVEN :**

Je suis certain que nous avons tous deux une réponse. Je dirai qu'en ce qui concerne l'Alberta  
et Grande Prairie, il n'y a pas lieu de se préoccuper. Désolé. Je ne dirai pas qu'on n'est pas  
préoccupés. Je dirai qu'on est conscients du risque, mais qu'on comprend vraiment clairement la  
495 façon d'atténuer les risques possibles et que ces risques sont relativement éloignés.

Comme le maire Bumstead l'a reconnu, nous connaissons cette technologie depuis  
longtemps, de sorte que je peux reconnaître qu'aux yeux des Québécois, la notion de fracturation  
peut sembler très étrangère et possiblement inquiétante, ce qui est raisonnable.

500 Dans les régions où l'on fait appel à la fracturation, les puits sont éloignés des grands centres.  
Je dirais donc que les grands centres sont situés au moins à 45 minutes de voiture. Ainsi, ces régions  
où l'on pratique la fracturation à grande échelle du côté albertain de la frontière se trouvent loin des  
grands centres.

505 Et la science de la fracturation est un domaine que je connais très bien, puisque ma famille  
habite dans cette région. Je n'ai aucune crainte en ce qui concerne la santé de mes enfants s'ils  
étaient « exposés à la fracturation », parce que, premièrement, je sais qu'ils ne seront pas  
directement exposés et, deuxièmement, je sais que la science assure que la possibilité de  
510 conséquences environnementales négatives ou d'impacts sur la santé humaine est minime.  
Minimes, vraiment, mais vraiment négligeables. Au point où ils sont pratiquement inexistantes.

Monsieur le maire Bumstead?

515 **M. DALE BUMSTEAD:**

Oui, je crois honnêtement qu'au cours des dernières années, le gouvernement de la Colombie-Britannique a réalisé quelques études ce sur processus qu'est la fracturation hydraulique et qu'il y a assurément, dans toute communauté, dans toute région, dans tout aspect de l'exploitation des ressources, il y a des gens qui sont préoccupés, mais nous avons été exposés au développement de cette industrie au cours de la dernière année, mais assurément bien plus au cours des 15 ou 20 dernières années et, honnêtement, lorsque je mentionne ceci au sujet de l'exploitation responsable des ressources, nous voulons le faire de manière efficace. Nous voulons le faire de manière adéquate. Nous voulons le faire en respectant les pratiques exemplaires.

525 Et nous n'avons pas vu, en tant que communautés, en tant que résidents, nos populations sont rurales. Dawson Creek est une communauté agricole et l'agriculture céréalière représente le fondement de notre communauté. Nous n'avons aucun problème ou préoccupation en matière de santé ou d'environnement qui soit attribuable à la fracturation hydraulique dans notre communauté ou dans notre région.

530 **LE COMMISSAIRE :**

Et, ma dernière question, nous avons entendu et nous savons qu'on a récemment adopté de nouvelles règles. Je crois que le gouvernement fédéral a adopté des règles en matière de protection contre les fuites de gaz en ce qui concerne l'évacuation, le torchage et le coiffage des puits. Ainsi, quel effet cette nouvelle réglementation a-t-elle vraiment au sein de vos communautés?

540 **M. DALE BUMSTEAD:**

Vous savez, je peux en parler de manière spécifique. Je connais la province de la Colombie-Britannique par l'entremise de notre organisme de réglementation, par l'entremise de la BC Oil and Gas Commission, et nous entendons cette discussion au sujet des émissions de méthane, par exemple. Sur les 7 000 puits qu'on a forés dans le nord-est de la Colombie-Britannique au cours des 40 à 50 dernières années, la BC Oil and Gas Commission les a réglementés ou surveillés pour constater que 136 têtes de puits présentaient des émissions de méthane. C'est peu et il s'agit là d'un problème mineur.

550 Et un monsieur de l'industrie m'a expliqué le phénomène de cette façon : Il n'y a pas de fuites de méthane lors du forage et il n'y en a pas lors de la transformation et nous faisons tout pour éviter les fuites parce que nous perdrons de l'argent. Le méthane est ce gaz naturel qu'on tente de capter pour le vendre ensuite sur les marchés national et international et afin de procéder à la liquéfaction.

555 Donc, la BC Oil and Gas Commission, par l'entremise de la province de la Colombie-Britannique, notre gouvernement de la Colombie-Britannique, l'Oil and Gas Corporation est la société d'État responsable. C'est à eux qu'incombe la responsabilité d'assurer que des pratiques de développement rationnelles sont en place et ils sont vraiment conscients de cette responsabilité.

560 **M. BILL GIVEN :**

Je dirais également que l'industrie accepte ces règlements et qu'elle les respecte en vertu des règlements de l'Alberta et des règlements de la Colombie-Britannique en plus de collaborer avec le gouvernement fédéral.

565 Il s'agit là d'un exemple auquel j'ai fait référence pour parler de ce qui fait du système canadien de réglementation de l'énergie un exemple à l'échelle mondiale. Nous avons la possibilité et, je dirais, la responsabilité d'assurer que si nous allons utiliser le gaz naturel à l'échelle mondiale, ce qui durera un certain temps, alors que nous réalisons la transition vers l'énergie verte, si on utilise le gaz naturel à l'échelle mondiale, ce gaz naturel devrait provenir du Canada. Parce qu'il s'agit du gaz naturel  
570 réglementé de la manière la plus responsable et qu'on exploite de la manière la plus durable au monde.

Et je crois qu'il existe vraiment une possibilité pour Énergie Saguenay, si on l'approuve, pour le Québec d'offrir ce don d'une exploitation responsable de l'énergie au reste du monde, afin de  
575 réaliser cette transition vers un avenir écologique du point de vue énergétique.

**LE COMMISSAIRE :**

580 Eh bien, messieurs, je vous remercie d'avoir participé à notre commission et je vous souhaite une bonne journée.

**LE PRÉSIDENT :**

585 Merci, messieurs d'avoir collaboré à notre commission.

**M. DALE BUMSTEAD:**

590 Merci beaucoup.

595

---

**M. SIMON MCNICOLL (DM2504)**

**LE PRÉSIDENT :**

600

Alors, j'inviterais le prochain intervenant, monsieur Simon McNicoll.

**M. SIMON MCNICOLL:**

605

Oui, bonjour, Messieurs, est-ce que vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

610

Oui, et nous vous voyons. Alors écoutez, comme convenu, dix minutes, la commission vous écoute

**M. SIMON MCNICOLL:**

Oui, parfait. Merci beaucoup, Messieurs. Donc, bonjour.

615

Je me présente, je suis Simon McNicoll, je suis vice-président jeunesse à la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord, je vous présente mon mémoire aujourd'hui qui est cosigné avec le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, donc qui est cosigné avec le président directeur général, Monsieur Pierre Graff.

620

Juste pour faire un petit topo que je crois important au début, le mandat premier de la jeunesse et de la chambre de commerce est de représenter les intérêts de la communauté d'affaires des 35 ans et moins de la région.

625

Mon aile jeunesse est composée de dix membres représentant une centaine de jeunes professionnels du Saguenay-Lac-Saint. Pour ce qui est du regroupement des jeunes chambres de commerce, c'est un regroupement de jeunes chambres qui soutient un réseau de 45 jeunes chambres de commerce et ailes jeunesse au travers du Québec représentant plus de 13 000 jeunes professionnels, cadres, travailleurs autonomes et entrepreneurs âgés entre 18 et 40 ans et comportant, parmi ces rangs 12 organisations issues des communautés culturelles.

630

Je vais vous faire un résumé des points importants du mémoire que nous avons déposé la semaine dernière.

635 Donc, nous croyons que le projet d'Énergie Saguenay est une opportunité de diversifier l'économie de la région. Ce n'est pas un secret pour personne, les emplois de qualités se font de plus en plus rares au Saguenay et la situation économique qui repose essentiellement sur l'industrie forestière et sur l'industrie de l'aluminium n'est pas l'idéal pour nous.

640 En diversifiant l'économie de la région, l'importance relative de ces deux secteurs de l'économie qui sont l'aluminium et la foresterie tendrait à diminuer dans le temps.

645 Nous croyons que la réalisation d'Énergie Saguenay permettrait de résoudre partiellement cette problématique récurrente d'une économie régionale qui ne s'appuie que sur deux secteurs d'activités.

Nous croyons aussi que ce projet-là va être un bon point pour relancer la croissance de la population de la région. Les grands projets comme Énergie Saguenay sont cruciaux pour inverser la tendance décroissante de la population dans la région.

650 Comme vous le savez, entre 1996 et 2016, c'est plus de 27 000 personnes, dont 19 000 jeunes que nous représentons, qui ont quitté la région vers les grands centres.

655 Énergie Saguenay présente en ce sens un potentiel certain pour la région. Certaines analyses laissent présager que le projet amènerait par ailleurs au Saguenay 16 nouveaux médecins, trois nouveaux dentistes, l'ouverture de deux nouvelles pharmacies, la création de 177 nouvelles places en CPE.

Donc, nous croyons que c'est important que ce projet se réalise.

660 Nous croyons aussi à l'amélioration générale des conditions socioéconomiques de la région. En termes économiques, on peut s'attendre à ce que l'arrivée de nouveaux employeurs d'importances sur le marché ait pour effet, par la concurrence sur le marché du travail, d'engendrer une hausse des salaires offerts aux travailleurs de la région.

665 Le projet trouverait donc potentiellement un écho intéressant pour l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

670 Toutefois, nous souhaitons mentionner qu'il faudra trouver un moyen de ne pas concurrencer injustement les petites et moyennes entreprises, ainsi que les startups que nous représentons, pour qui c'est plus difficile d'offrir des salaires concurrentiels. Il faudra, dans cette optique, veiller à ce que celles-ci conservent leurs employés pour assurer la pérennité de la transition de l'économie souhaitée ainsi que la stimulation de l'innovation, notamment dans le secteur technologique.

675 Un point qui est important aussi pour nous, c'est la collaboration avec les Premières Nations et communautés locales. Je sais que les Premières Nations sont venues discuter avec vous hier.

Par contre, l'aile jeunesse ne pourra soutenir GNL Québec si l'entreprise n'affiche pas un bilan exemplaire dans ses relations avec les Premières nations.

680 Nous encourageons ainsi le promoteur à poursuivre son travail d'inclusion en l'occurrence des Premières Nations et de toutes les communautés locales dans le processus. Leur soutien est essentiel à la réalisation du projet.

685 Aussi, nous croyons que le projet sera un tremplin du développement durable au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le projet d'Énergie Saguenay et les grands projets semblables présentent le potentiel de créer le bouillonnement d'entreprises nécessaire pour assurer la vitalité économique de la région.

690 L'existence d'un pôle économique régional est crucial pour assurer le maintien du développement d'un écosystème innovant.

Je veux mettre l'emphase aussi, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est une région qui est engagée dans le développement durable, c'est un fait qu'on connaît. L'aile jeunesse est donc confiante que le projet permettra de soutenir une économie qui saura s'orienter vers le développement durable.

695 Donc, je vais passer aussi au prochain point. Donc, je voulais parler aussi des appuis indirects à notre agriculture agricole. Donc, un des secteurs qui bénéficiera, selon nous, de la vitalité d'un pôle économique fort à Saguenay est le secteur agroalimentaire.

700 Le Saguenay recèle de très nombreuses entreprises agroalimentaires et présente un fort potentiel pour le développement d'une offre alimentaire québécoise diversifiée.

705 Comme on sait, les pratiques agricoles des producteurs québécois sont, comparativement à l'international, bien plus écologiques, notamment grâce aux encadrements réglementaires assurés par les autorités publiques.

710 Ainsi, en soutenant l'économie locale, le projet comme Énergie Saguenay permettrait indirectement de soutenir et renforcer une offre alimentaire locale et respectueuse dans l'environnement.

Le gain d'un tel projet bien ancré dans la région serait donc indirectement bien plus grand que seules les retombées économiques.

715

Je voulais parler, finalement conclure là-dessus, je n'aurai pas pris l'ensemble de mon dix minutes, mais mentionner en fait que pour l'ensemble des éléments que j'ai abordés dans le mémoire, et advenant leur respect inconditionnel; avec en tête de liste les engagements de préservation de l'environnement, d'inclusion et de soutien à la transition structurelle de l'économie saguenéenne, l'aile jeunesse de la chambre de commerce d'industrie du Saguenay-Fjord, appuyée par le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, recommande au BAPE d'émettre un avis favorable à la réalisation du projet Énergie Saguenay.

720

Merci beaucoup, Messieurs, pour votre écoute.

**LE PRÉSIDENT :**

725

Merci, Monsieur McNicoll, d'être venu partager votre opinion sur le projet. Alors, pas de question?

**LE COMMISSAIRE :**

730

Non. C'est très clair.

**LE PRÉSIDENT :**

735

Alors, merci à votre contribution à nos travaux, Monsieur McNicoll, nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi.

**M. SIMON MCNICOLL:**

740

Merci à vous.

**LE PRÉSIDENT :**

745

Merci.

**M. SIMON MCNICOLL:**

750

Merci, au revoir.

755

---

**M. JEAN CAMPAGNA**

760

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, j'invite maintenant Jean Campagna, s'il vous plaît.

765

**M. JEAN CAMPAGNA :**

Oui, bonjour. Est-ce que vous m'entendez bien?

770

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, Monsieur Campagna, nous entendons. Dix minutes, la commission vous écoute.

775

**M. JEAN CAMPAGNA :**

O.K. D'accord. Alors, je débute immédiatement.

780

Bonjour à toute l'équipe du BAPE et à tous ceux qui nous écoutent et merci de m'accorder ce temps d'écoute.

Permettez-moi de me présenter. Je suis père de deux adultes qui m'ont donné cinq beaux petits enfants âgés de deux à dix ans. Ma fille demeure à Chicoutimi-Nord et mon fils à Lévis.

785

Je suis un amateur de la nature et inquiet de la voir menacée par le réchauffement climatique. Je compense d'ailleurs tous mes gaz à effet de serre par la plantation d'arbres via Carbone boréal de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Je réduis aussi ma consommation au minimum en réparant tout ce qui brise. J'ai travaillé 25 ans en recherche appliquée au service des PME au sein de l'équipe du CRIQ.

Mon exposé comportera deux volets. L'émotif et le rationnel.

790

D'abord, l'émotif. J'ai un petit voilier de 22 pieds depuis 40 ans basé à Lévis. Je fréquente le Saguenay presque chaque année. Je navigue en respectant toutes les consignes du parc marin du Saguenay, bien entendu.

795 Je peux vous dire que le Saguenay est le plus beau plan d'eau que je connaisse et y naviguer  
est une expérience extraordinaire remplie à chaque fois de belles surprises. Il m'est arrivé quelques  
fois de vivre une rencontre avec un groupe de bélugas qui s'était approché de mon voilier arrêté  
pour leur céder passage.

800 Ils m'ont entouré par curiosité en passant sous la quille comme pour jouer avec un confrère.  
Quel animal magnifique et attachant!

805 Ou encore, un rorqual solitaire qui émerge tout près de votre embarcation vous faisant  
sursauter par sa forte expiration et sa taille imposante. J'ai peine à penser que nous allons sacrifier  
la quiétude de ce magnifique plan d'eau pour ce projet GNLQ, qui de toute façon m'inspire les pires  
craintes en ce qui concerne sa réussite pour l'avenir de la région et encore moins pour la planète.

810 Je vois ce projet comme le produit de la folie des gens qui font passer le profit pour les  
ultrariches investisseurs américains au-dessus de tout, jusqu'à risquer à court terme l'avenir de nos  
mammifères marins et l'avenir de nos petits-enfants menacés par le réchauffement climatique.

Alors, je passe au rationnel maintenant. J'ai analysé les documents promotionnels du GNL  
Québec et voici les affirmations que je mets en doute en quatre chapitres.

815 Premièrement, la carboneutralité globale du cycle de vie permettra une réduction de 28  
mégatonnes de GES par année. Ce que je conteste.

820 Premièrement, le gaz proviendra en majorité de l'Alberta et sera obtenu par fracturation. Il y  
aura énormément de GES de sources diverses émises par ces opérations d'extraction et les  
émissions fugitives perdureront même après la fermeture des puits estimée par GNLQ à 1%, mais  
les connaissances actuelles les évaluent plus autour de 2,5 % à 5%.

825 Ensuite, GNLQ admet que l'usine de liquéfaction à elle seule va émettre 421 000 tonnes de  
GES par année, mais qu'elle va compenser à l'aide de l'Université du Québec à Chicoutimi, via leur  
programme de plantation d'arbres. Ça représente une facture de 12 millions pour planter trois  
millions d'arbres par année requis pour y arriver.

830 Mais en attendant que ces arbres deviennent efficaces pour capter le carbone, le Québec va  
reculer face à ces sites de réduction. L'ajout de 421 000 tonnes représente l'équivalent des  
émissions de 46 000 personnes à raison de neuf tonnes par famille chacun. C'est beaucoup.

Ensuite, les estimations de remplacement du charbon et du pétrole par ce gaz livré outremer  
sont exagérées, selon ce que j'ai pu lire sur ce dossier et très difficile à quantifier, car il se peut bien

que ce gaz remplace même d'autres gaz ou des énergies renouvelables qui seraient plus dispendieuses.

835

Selon le document DA8, Rapport du marché sur la destination finale du GNL soumis au BAPE par GNLQ, on y lit que la demande pour le gaz va demeurer à 24% des sources d'énergie jusqu'en 2040. Ce qui peut paraître rassurant.

840

Mais pour ce qui est de l'offre, on ne mentionne rien. Elle risque fort d'augmenter et de faire chuter les prix comme on l'observe avec le pétrole. Dans ce cas, le Canada ne fera pas le poids devant les grandes puissances telles que la Russie, les États-Unis et autres qui ont des ressources de gaz bon marché et voudront se lancer dans une guerre de prix. Dans ce cas, il nous faudra faire comme pour le pétrole des sables bitumineux et vendre à perte.

845

Deuxième point, ou chapitre deux, l'usine la plus verte au monde grâce à l'électricité verte, ce que je conteste. Ce bloc d'énergie de 550 mégawatts représente le tiers du complexe La Romaine. Ce n'est pas rien!

850

On pourrait faire tellement mieux pour le Québec si on l'utilisait pour l'électrification des transports ou encore fabriquer l'aluminium propre sans GES avec les nouveaux procédés découverts récemment.

855

Cette usine va rejeter ses eaux usées dans le Saguenay durant la construction et après, il n'y a pas mention d'usine de traitement dans leur publicité. Propre, me direz-vous!

On parle aussi de deux torchères sur le site de l'usine. Allons-nous voir jaillir de ces torchères de grosses flammes comme on peut en observer chez Valero à Lévis?

860

Chapitre trois. Autres affirmations que je considère exagérées. GNLQ va générer des milliers d'emplois durant la construction et 250 pour l'opération. Ils vont les prendre où tous ces travailleurs? Ils viendront donc de l'extérieur, car c'est le plein emploi actuellement au Saguenay.

865

Un investissement total de 13 milliards. Finalement, ces 250 emplois auront donc coûté extrêmement cher.

870

GNLQ prétend que ce gaz n'est pas toxique, inodore et incolore. C'est tout juste s'ils n'en boivent pas un verre dans leur vidéo de promotion! Qu'il brûle difficilement et qu'il est peu explosif. Pourtant, il y a plusieurs explosions sur des pipelines de gaz, ce qui démontre bien le contraire.

GNLQ mentionne qu'il y aura trois ou quatre navires par semaine, ce qui fait six à huit passages donc plus d'un par jour. On nous promet des sources d'atténuation telles que : vitesse

réduite à dix nœuds, tracés de navigation, zones d'exclusion. Les autres utilisateurs seront avertis du passage des navires. Comment?

875

Bien qu'en est-il des plaisanciers? Verront-ils surgir un de ces monstres dans un banc de brume sans avertissement?

880

GNLQ prétend que les méthaniers seront conçus de façon à produire moins de bruits sous-marins, notamment par de meilleures conceptions des hélices. Mais les moteurs aussi contribuent aussi au vacarme émis par tous les navires.

885

Je doute fort qu'il y ait du progrès de fait dans ce dossier avant bien des années, les bélugas vont donc en souffrir.

890

Et pour terminer, chapitre quatre. Les navires auront près de 100 kilomètres à parcourir dans le Saguenay en approximativement cinq à six heures pour atteindre leur port de transbordement. Ils devront frôler les rives dans le secteur de Cap Sainte-Marguerite pour pouvoir passer sous les câbles électriques alors que ces câbles sont à 49 mètres de l'eau, au centre, et que ces navires peuvent avoir 56 mètres de tirant d'air.

895

La glace pourrait leur nuire durant cette manœuvre. Si un arc électrique devait se produire, il s'en suivrait sûrement une explosion catastrophique.

Alors, pour toutes ses raisons, je mets un bémol très sérieux sur ce projet et je termine mon exposé. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

900

Alors, merci, Monsieur Campagna d'avoir partagé avec nous vos opinions sur le projet.

Alors, nous vous remercions d'avoir contribué à nos travaux et nous vous souhaitons un bon après-midi.

905

**M. JEAN CAMPAGNA :**

D'accord. Est-ce que ça serait utile que j'envoie un document écrit ou si vous êtes correct avec ça?

910

**LE PRÉSIDENT :**

915 Ce que je comprends, c'est que vous vous étiez inscrit pour ce qui est d'une opinion verbale, mais si vous souhaitez nous soumettre votre document, on le considérera comme un mémoire et il sera déposé dans la documentation de la commission.

**M. JEAN CAMPAGNA :**

920 D'accord, je ferai ça. Je vous remercie beaucoup de votre écoute.

**LE PRÉSIDENT :**

925 Merci encore, Monsieur Campagna, bon après-midi.

---

**M. OLIVIER RÉMILLARD (DM146)**

930 Alors, j'inviterais maintenant, monsieur Olivier Rémillard, s'il vous plaît.

**M. OLIVIER RÉMILLARD :**

935 Bonjour, est-ce que vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

940 Oui, Monsieur Rémillard, nous vous voyons, la parole est à vous, dix minutes. La commission vous écoute.

**M. OLIVIER RÉMILLARD :**

945 Tout d'abord, je vous remercie de nous donner l'occasion de nous exprimer sur ce projet de grande envergure pour notre nation.

La première chose que je voudrais partager avec vous, c'est ma préoccupation par rapport au fait qu'on n'arrive pas à regarder le projet dans son ensemble.

950 J'ai entendu certains présentateurs précédemment, puis on nous explique bien qu'il y a des possibilités, si j'ai bien compris, d'une extraction sécuritaire, sauf que moi, ce que je trouve préoccupant, c'est que tout le combustible fossile qui va être extrait de la lithosphère, elle va finir

955 en bout de ligne en transitant par le Québec, en traversant l'Atlantique, par être libéré dans l'atmosphère lors de sa combustion par les potentiels clients.

960 Donc, tout ce cycle de vie là, à mon avis, devrait être inclus dans l'analyse de l'usine de liquéfaction puis les transports par méthaniers, parce que le gaz qui va être produit ne sera pas produit sur notre territoire et ne sera pas non plus consommé sur notre territoire, mais il y a quand même un gros impact sur l'ensemble de l'atmosphère terrestre. Donc, ça me préoccupe beaucoup l'impact sur les gaz à effet de serre.

965 Mais ce que je veux venir vous présenter aujourd'hui, parce qu'on parle de l'usine de liquéfaction puis les transports de méthaniers, c'est l'impact de cette nouvelle industrie, cette nouvelle activité industrielle sur le parc marin et le parc du Fjord du Saguenay.

970 J'ai eu la chance d'y passer quelque temps ces dernières années, puis je peux vous témoigner que le fait que c'est un endroit où on n'a pas de construction, je ne sais pas si vous avez eu l'occasion d'aller voir le point de vue à Baie-Éternité depuis la statue de Notre-Dame-du-Saguenay ou depuis le point de vue du Géant, mais à perte de vue on a une vision sur le Saguenay, sur le Fjord puis on n'a aucune construction dans notre champ de vision.

C'est quelque chose qui est précieux pour le Québec, c'est un parc, des parcs que je pense qu'on devrait conserver comme ça.

975 Le précédent intervenant faisait aussi mention des activités sur les bélugas. Même en tant que kayakiste qui, dans le parc, il faut faire attention aux zones où vont se reproduire les bélugas. Donc, à cause des impacts majeurs sur les deux parcs marins, je pense que la commission devrait émettre une opinion défavorable.

980 Donc, c'est ce que je voulais apporter à votre attention cet après-midi.

**LE PRÉSIDENT :**

985 Alors, merci d'avoir partagé votre opinion avec nous. Merci beaucoup de votre contribution à nos travaux. Je vous souhaite un bon après-midi.

**M. OLIVIER RÉMILLARD :**

990 Bonne fin de journée.

**LE PRÉSIDENT :**

995 Merci, Monsieur Rémillard.

Alors, nous allons attendre quelques instants, le temps de confirmer le prochain intervenant.

1000

---

**Mme LYNDA YOUDE (DM1216)**

Alors le prochain intervenant, intervenant, madame Lynda Youde. Bonjour, Madame.

1005 **Mme LYNDA YOUDE :**

Bonjour. Vous allez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

1010

Bien et vous?

**Mme LYNDA YOUDE :**

1015 Oui, très bien, merci. Alors, je vais vous lire en partie mon mémoire... Pardon?

**LE PRÉSIDENT :**

1020

Juste rappeler simplement, dix minutes. Votre droit de parole est dix minutes. La commission vous écoute.

**Mme LYNDA YOUDE :**

1025

Oui, d'accord. Peut-être que mon mémoire est un petit peu plus long. Alors, je vais y aller plus en résumé.

Moi, je suis militante et contractuelle depuis une trentaine d'années dans des groupes environnementaux de la région. Je vois, depuis 2014, ce projet de liquéfaction de gaz à être dans les médias et je me sens interpellée par vous, votre présence, parce que vous indiquez que vous voulez qu'on participe à l'avenir.

1030

Alors vraiment, moi, je veux participer à l'avenir de ma région.

1035 Au niveau de la justification du projet, bien je vous fais part qu'on est en 2020. Que le GIEC écrit des études par-dessus études disant que le climat est en danger et les êtres humains aussi.

L'Accord de Paris de 2015 a demandé aux états de vraiment faire des actions concrètes pour limiter les changements climatiques et même en 2018, on a eu en octobre, le mandat de vraiment réduire à 1,5 degré la température maximum de GES dans l'atmosphère.

1040 Alors, on a des constats. Moi, je regarde souvent des documentaires à la télé. Les catastrophes, c'est pas des vidéos, c'est des réalités. On voit des ouragans de plus en plus aux États-Unis. On voit des refoulements d'égouts à Miami, parce que le rehaussement du niveau de la mer. Les feux de forêt en Californie, en Australie, en Colombie-Britannique et même au Québec, on a eu deux années en 2017 et 2019, des inondations exceptionnelles dans le sud du Québec.

1045 Alors, il y a des urgences au niveau climatique dont il faut tenir compte maintenant dans le cadre de ce projet-là.

1050 J'ai toujours eu en tête le concept « Penser globalement, agir localement ». Alors, avec les données scientifiques qu'on a sur la crise climatique actuelle, on voit qu'il y a une infrastructure dans notre région qui est proposée et que ça serait une exploitation d'énergie fossile.

1055 Moi, je pense que ce projet-là fait partie d'un maillon dans l'ensemble de la chaîne énergétique et nous, au Québec et au Saguenay, on a de l'énergie hydroélectrique. Alors, c'est vraiment là faire partie d'une chaîne ici au Québec qui est vraiment la meilleure, c'est la chaîne au niveau des énergies renouvelables.

1060 En septembre 2019, on a été des millions partout sur la planète à marcher pour le climat. Il faut agir maintenant. Vous, vous êtes un intermédiaire pour faire une proposition au gouvernement et vous avez un rôle important à jouer dans toute cette démarche-là.

1065 Le promoteur, bon il place l'hydroélectricité comme un moyen d'être vert avec la carboneutralité. Moi, je trouve ça, c'est une carte verte qui est mise de l'avant, mais pour moi, ce n'est pas correct.

On a eu beaucoup d'informations à la radio dans la région qui faisait la promotion du projet. Il y a beaucoup de gens qui disaient : « Il faut attendre le BAPE, parce que c'est eux qui vont vraiment faire le point là-dessus. »

1070 Mais on a eu pendant deux ans, tout le temps, des messages des personnalités, des gens d'affaires, des résolutions de conseils municipaux, des prises de positions favorables au projet. Ça

fait que ça, ça a crée comme une fabrication du consentement dans la population en attendant que le BAPE fasse vraiment le point.

1075 Je vais continuer en disant que le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent a été créé suite à une entente en 1990. On a ce Fjord majestueux qui fait partie d'une entente fédérale-provinciale. C'est un endroit où il faut conserver vraiment les... comment je vous dirais ça, les actifs, le potentiel, le patrimoine.

1080 C'est un patrimoine naturel et c'est un patrimoine culturel qui a failli être accepté sur la liste indicative du Canada comme patrimoine mondial potentiel à l'UNESCO. Il y a un actif, on a un actif, on a un trésor dans notre région et ce projet-là le met en jeu.

1085 Je vais vous lire un élément qui fait partie de la loi constitutive du parc marin. C'était dans les considérants.

1090 *« Considérant que les gouvernements du Québec et du Canada reconnaissent l'importance pour les générations actuelles et futures de protéger l'environnement, la faune et la flore ainsi que les ressources exceptionnelles d'une partie représentative du Fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent, tout en favorisant son utilisation à des fins récréatives, scientifiques et éducatives. »*

1095 Alors, dans les considérants qu'on a eus en 1990, c'était déjà présent. Les gens ont voulu créer un parc marin pour protéger ce trésor-là.

Je vais vous lire aussi l'article 21, c'est ça qui m'interpelle le plus. Alors :

1100 *« Toute forme de prospection, d'utilisation et d'exploitation des ressources à des fins de productions minières ou énergétiques de même que le passage d'oléoducs, de gazoducs et de lignes de transport d'énergie sont interdits à l'intérieur du parc. »*

1105 Ceci ne s'appliquait pas cependant aux ouvrages et équipements existants en 1997. Alors, au moment où la loi a été promulguée, on ne parlait pas des méthaniers, parce que ce n'était pas une infrastructure qu'on connaissait à ce moment-là, mais est-ce qu'on ne pourrait pas penser qu'un gazoduc liquide, ça serait peut-être un méthanier qui passerait dans le Fjord?

1110 Alors moi, j'aimerais bien que vous vous penchiez sur le fait qu'au moment où on a créé le parc, on ne voulait pas avoir d'exploitation forestière, pas forestière, mais des exploitations minières ou énergétiques et que les gazoducs étaient interdits. Alors, j'aimerais ça que vous vous penchiez là-dessus.

1115 Il y a aussi au niveau de la garde côtière qui dit qu'un méthanier dans un Fjord c'est peut-être pas l'endroit idéal, parce que ça prend une protection autour de ce navire-là, alors ça serait important de vous pencher là-dessus.

1120 Et, les possibilités d'accidents, les défaillances. Dans une étude d'impact, on évalue s'il y a des potentiels de danger ou l'évaluation du paysage. Mais est-ce qu'on a vraiment tout prévu, parce que si on émet beaucoup de gaz à effet de serre, bien il va y avoir probablement des épisodes de smog de plus dans la région. On a déjà un passif au niveau de l'industrie de l'aluminium et avec les émissions atmosphériques.

Alors, moi, je crains pour cette présence-là en amont de Ville de La Baie.

1125 Alors, il s'agit maintenant pour nous de choisir c'est quel avenir qu'on veut. Est-ce qu'on veut vraiment qu'une région comme la nôtre, qui a un potentiel hydroélectrique, aille dans le sens de favoriser une ressource qui n'est pas ici dans la région, une ressource au niveau des énergies fossiles, parce qu'il y a du potentiel dans la région. On peut possiblement développer autre chose que ça.

1130 Alors, si on propose à la population une vision différente, on pourrait éviter d'avoir des projets comme celui-ci qui a été mis de l'avant il y a quelques années par des gens qui disaient : « Bien, on va développer ça, on va décider, on va l'annoncer, puis on va le défendre. »

1135 Mais dans une optique de démocratie participative, il faut mettre les gens en avant et leur demander c'est quoi qu'ils veulent comme développement dans la région et je pense qu'on n'aurait pas eu ce projet-là si on avait vraiment fait participer les gens avant.

Voilà.

1140 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Youde de partager votre point de vue sur le projet.

1145 **LE COMMISSAIRE :**

Pas de question, votre mémoire est très clair.

**LE PRÉSIDENT :**

1150 Je vous remercie de votre contribution.

**Mme LYNDA YOUDE :**

1155 Môme au niveau de la loi aussi, vous allez regarder ça au niveau du passage des gazoducs, méthaniers?

**LE PRÉSIDENT :**

1160 On va faire l'analyse de l'ensemble des éléments qui ont été portés à la connaissance de la commission et ces éléments-là vont se retrouver dans le rapport que nous déposerons au ministre à la mi-janvier.

Alors, je vous remercie de votre contribution à nos travaux, Madame Youde, merci.

1165 **Mme LYNDA YOUDE :**

Merci, Monsieur Bergeron, merci, Monsieur Pilotto. Bonne fin de journée. Bonne fin de mandat.

1170

---

**M. MARIO NORMANDIN**

**LE PRÉSIDENT :**

1175 J'inviterais maintenant monsieur Mario Normandin, s'il vous plaît.

**LE PRÉSIDENT :**

1180 Bonjour, Monsieur Normandin.

**M. MARIO NORMANDIN :**

Oui, bonjour. Vous allez bien?

1185 **LE PRÉSIDENT :**

Oui. Alors écoutez, comme convenu, dix minutes. Vous avez votre droit de parole, on vous écoute.

1190

**M. MARIO NORMANDIN :**

1195 Parfait. Bien écoutez, tout d'abord, je voudrais remercier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour me permettre, ainsi qu'à l'ensemble de la population, de pouvoir s'exprimer sur un enjeu aussi important que l'impact de nos choix puis de nos activités humaines sur l'environnement.

1200 Je me présente, Mario Normandin, je suis résident de Montréal, originaire de Trois-Rivières en Mauricie, puis de Granby en Estrie, puis de Sorel-Tracy en Montérégie. Et tout récemment retraité de Radio-Canada où j'ai, par ailleurs, œuvré une douzaine d'années en santé et sécurité au travail sur des comités paritaires, donc avec les employeurs et les syndicats. Mais d'abord comme représentant, puis comme responsable national du Québec et de Moncton.

1205 Alors, j'essaie toujours de faire la part des choses. J'ai récolté le plus d'information possible que j'ai pu et je vous dis tout de suite d'emblée, ma position sur le projet de GNL Québec c'est vraiment clair, je suis contre. En fait dans l'état actuel qu'il nous est présenté.

1210 Je suis contre le pipeline Gazoduc et contre l'usine de liquéfaction du gaz, d'ailleurs qu'on a peut-être un peu trop gentiment appelé Énergie Saguenay, je sais que ça fait un peu séducteur comme terme, mais personne n'est contre l'énergie.

1215 Je ne veux pas m'étirer sur les arguments des personnes qui m'ont précédé. J'appuie entièrement toutes les considérations que j'ai pu lire ou entendre sur l'urgence climatique et la nécessité pour l'humanité tant sur une échelle globale que locale ou individuelle de faire des choix qui vont refléter notre désir collectif, comme humanité, de vouloir survivre au cours du 21e siècle, c'est carrément ça.

1220 Je ne m'étendrai pas non plus sur la grave menace que ça représente pour la biodiversité, même si, d'ailleurs, monsieur Campagna l'a bien décrit au niveau du Fjord et tout ça, mais même si certains cyniques voudraient nous faire croire qu'il s'agit seulement que de sauver des grenouilles en bordure d'autoroutes ou une poignée de bélugas, je crois quand même que l'enjeu est plus global que ça.

1225 Je vais quand même rappeler que ce projet de liquéfaction et de transport de gaz générerait, j'ai différents chiffres, mais on parle en gros de 50 mégatonnes de gaz à effet de serre par année. Ça, ça équivaut à ajouter dix millions de voitures par année sur nos routes. Je vois quand même qu'il y a un impact important.

1230 On parle aussi des centaines de passages annuels des super méthaniers et donc, des perturbations sans précédent sur l'environnement du territoire québécois, dont une partie sur des terres autochtones.

1235 Je n'en parlerai pas, parce que pour ma part, je sais qu'on est ici un peu, beaucoup pour parler d'acceptabilité sociale et plus précisément d'acceptabilité sociale au Québec en ce qui concerne la fracturation hydraulique. Les Québécois et les Québécoises ont de la difficulté à se rendre complices de ce genre de chose.

1240 On n'a qu'à penser à la fracturation, le projet de fracturation qu'il y avait eu pour trouver du gaz de schiste à l'île d'Anticosti. Le projet est mort au feuilleton à cause d'un manque d'acceptabilité sociale.

1245 On est conscient du danger de contamination des nappes phréatiques, des fuites de méthanes et même, j'ai entendu des troubles sismiques, des tremblements de terre, je comprends que dans certaines provinces on veut peut-être vouloir minimiser ça, mais c'est pas là que j'en suis, on est vraiment au niveau du BAPE.

1250 Nous, au Québec, je crois qu'on voudrait aussi beaucoup protéger l'environnement, oui, mais la biodiversité, l'industrie touristique, l'intégrité du territoire puis aussi, il faut dire, notre réputation de producteurs d'énergie renouvelable.

1255 J'en profite ici pour souligner le travail assidu du BAPE au fil des années, parce qu'il a obligé les grands projets à vraiment à prendre toutes les mesures possibles pour atténuer ou même annuler l'impact environnemental de ces projets-là.

1260 Selon mes premières constatations, les devoirs n'ont pas été très bien faits par GNL Québec, ils se contentent de nous faire miroiter des milliers d'emplois pour la construction, quelques centaines pour le suivi. Encore là, comme monsieur Campagna l'a mentionné précédemment, on n'a pas d'assurance que c'est des emplois d'ailleurs qui vont vraiment enrichir notre collectivité, nos travailleurs, travailleuses d'ici.

1265 Mais, puis d'ailleurs, mon opinion, au simple transit des énergies fossiles sur le territoire québécois, comme plusieurs de mes concitoyens vont dans le même sens, le peuple a clairement fait savoir haut et fort, à chaque fois qu'on lui a permis de s'exprimer, qu'il ne voulait pas voir passer le gaz ou le pétrole bitumineux, ultra polluant de l'Ouest par le pipeline Trans Canada qui a été payé à même nos impôts, mais bon, c'est une autre histoire.

Comprenez qu'on parle d'un pipeline de 780 kilomètres qui traverserait l'Abitibi, le Témiscamingue, la Haute Mauricie, le Lac-Saint-Jean, le Saguenay, le Fjord du Saguenay et le

1270 majestueux Fleuve Saint-Laurent, lui-même tout en franchissant plus de 20 000 kilomètres de rivières et de milieux humides.

Oui, on en a de l'eau au Québec, mais c'est pas juste pour se laver. On en boit, on en vit, on en a tellement même qu'on fait envie. Mais c'est pas une raison pour risquer d'en polluer autant.

1275 En fait, quand je voudrais parler d'acceptation sociale, j'oublie, ces grands projets-là, créent ou proposent de créer des milliers d'emplois. Des bons emplois, bien payés, je suis tout à fait conscient de l'enjeu qui se situe autour de ça.

1280 C'est comme dans les sables bitumineux en Alberta, le gaz de fracturation à d'autres endroits ou les centrales nucléaires même aux États-Unis ou en Europe, mais tout ça, ça produit des déchets. Des déchets super dangereux et très difficiles à gérer. Souvent même des fois on les envoie dans des pays pauvres ou en voie de développement.

1285 Ces projets-là n'ont pas la cote au Québec, bien honnêtement, de ce que je peux comprendre. Et vous savez pourquoi?

1290 C'est, à mon avis, c'est beaucoup parce que la province est un champion mondial d'hydroélectricité. On a vraiment cette chance-là, de pouvoir harnacher cette énergie-là. C'est une énergie, qui sans être parfaite, est parmi les moins polluantes de la planète.

On sait au Québec qu'on n'a pas besoin de détruire l'environnement pour bien vivre et développer une société riche tant économiquement que culturellement.

1295 D'ailleurs, si l'immense majorité ou en tout cas une bonne partie, d'après moi, des citoyens de la province sont carrément contre l'exploitation et le développement des énergies fossiles sur leur territoire, c'est parce qu'on sait qu'il existe des alternatives viables et accessibles aussi créatrice de bons emplois.

1300 Et c'est un peu là que je veux m'en aller. Oui, créons des emplois, des bons emplois pour le futur du Québec, mais pas pour les profits de quelques multinationales qui viennent souvent faire un coup d'argent ici, ils ne dépolluent même pas les sites avant de partir, quand ils ont fini leur *business*, puis en plus, ils bénéficient souvent de grosses subventions et d'échappatoires fiscales.

1305 Alors, c'est un peu choquant. Je dirais que c'est dans cette direction-là, c'est-à-dire vers l'avenir qu'on doit regarder et non pas dans le passé avec les énergies fossiles, parce que c'est le cas de le dire, ils sont emprisonnés dans la terre depuis des millions d'années et les scientifiques sont d'avis que ça devrait y rester.

1310 C'est un peu là qu'on est rendu comme humanité, je crois.

1315 Donc, c'est ça. En vous remerciant encore pour l'attention que vous portez à notre opinion. Je vous le demande, je vous en supplie même, n'autorisez pas le transport et la transformation du gaz naturel liquéfié au Québec pour l'envoyer se balader dans des super méthaniers justement dont on a parlé, qui vont créer encore davantage de pollution sur la planète. On parle toujours d'alternative au diesel, au truc.

1320 Mettons collectivement nos efforts sur la recherche et le développement d'énergie alternative et durable non seulement en remplaçant le diesel par les biocarburants de deuxième génération comme le syngaz ou la pyrolyse qui recycle carrément ce qu'on appellerait autrement des déchets, mais aussi la recherche et le développement sur le solaire, l'éolien, je ne sais pas, la marémotricité, l'énergie des marées.

1325 Particulièrement sur l'électrification des transports, quoique le gouvernement du Québec a exprimé son intention de travailler fort dans cette direction-là et moi, je l'appuie sans réserve à ce niveau-là.

1330 Parce qu'il faut qu'un jour on puisse être sevré des énergies fossiles, mais le plus tôt possible et une bonne fois pour toutes et surtout avant qu'il ne soit trop tard puis qu'on doive expliquer à nos petits-enfants pourquoi on n'a rien fait pendant qu'il était encore temps.

Voilà, merci, bonne journée à tous et bonne continuité des audiences. À moins que vous ayez des questions pour moi.

1335 **LE PRÉSIDENT :**

On vous remercie d'avoir partagé votre opinion.

**LE COMMISSAIRE :**

1340 Pas de question, merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

1345 Merci, monsieur Normandin de contribuer à nos travaux. Bon après-midi.

**M. MARIO NORMANDIN :**

Merci.

1350 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, la commission va prendre une pause de quinze minutes et reprendra ses travaux pour la suite pour la présentation des autres mémoires.

1355

---

**SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES  
REPRISE DE LA SÉANCE**

---

1360

**M. BENJAMIN SCOTT (DM158)**

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, la commission reprend ses travaux avec maintenant monsieur Benjamin Scott.

1365

**M. BENJAMIN SCOTT :**

Bonjour.

1370

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur, Monsieur Scott.

**M. BENJAMIN SCOTT :**

1375

Est-ce que vous m'entendez?

**LE PRÉSIDENT :**

1380

Nous vous entendons très bien. Alors, comme convenu, dix minutes, la parole est à vous. La commission vous écoute.

**M. BENJAMIN SCOTT :**

1385

Super, merci beaucoup. Je voudrais commencer par me présenter brièvement.

Je m'appelle Benjamin Scott, je suis un étudiant en philosophie à l'Université de Montréal et je voudrais commencer par vous souhaiter un joyeux Halloween et vous remercier d'entendre nos opinions et mon opinion aujourd'hui. C'est très, très apprécié.

1390           Donc, dans les derniers jours, j'ai pensé beaucoup par quelle perspective j'allais approcher ma présentation. J'ai pensé de nommer tous les aspects négatifs du projet GNL, les aspects environnementaux, sociaux, communautaires, les impacts sur la biodiversité, mais je me suis dit aussi étant que vous êtes le BAPE et c'est vous qui enquêtez le projet GNL vous savez probablement plus que n'importe qui des effets concrets qu'a le projet.

1395           Donc, j'ai décidé d'approcher sur une perspective différente et cette perspective, j'ai décidé de prendre la notion de précédent.

1400           La notion d'un précédent, en fait, c'est, la définition en fait c'est une décision dont on peut s'autoriser ensuite à reprendre dans un cas semblable. Donc, c'est en fait un exemple, si on peut dire, pour les cas futurs.

1405           J'ai pris deux exemples qui sont passés dans l'histoire plus dans le côté social et sociétal. Premièrement, c'est un exemple qui date de très longtemps, c'est en fait la première démocratie, la démocratie athénienne. Au sixième siècle avant Jésus Christ, qui en fait démontrait une nouvelle façon de voir la société.

1410           Ils n'avaient pas d'exemple avant eux, c'est la première démocratie qui est connue de l'humain. Et ça nous a démontré une nouvelle façon de pouvoir vivre en société et aujourd'hui, plus de 50% du monde vit en société démocratique et cette sphère de la démocratie athénienne nous a présenté comment vivre.

1415           Donc, les États-Unis, le Canada, on s'est tous inspiré de ce cas précisément pour pouvoir grandir en tant que société et donner la liberté individuelle à chaque individu.

1420           Un deuxième exemple plus récent serait en fait le droit de vote des femmes. Le premier à avoir obtenu le droit de vote des femmes est en fait la Nouvelle-Zélande en 1893, et cela a permis à plusieurs entités territoriales et entités légales, comme des nations, des territoires à ensuite donner le droit de vote aux femmes.

1425           Et c'est, en fait, c'est ce premier exemple d'une action concrète qui a permis aux autres pays d'ensuite accéder à ce droit de vote.

1430           Dans une décision qu'on a tous les jours, je pense que les décisions les plus difficiles sont en fait les décisions qui n'ont pas de précédent. Cela est vrai dans la vie de tous les jours et aussi dans les cours légales. Quand un juge prend une décision à une instance, quand il y a un exemple précédent dans le même cas, c'est beaucoup plus facile, parce que le juge a déjà décidé sur selon les différentes caractéristiques, selon les vertus qu'on veut promouvoir dans la décision. Il a déjà pris une décision par rapport à ça.

1430 Mais quand il y a déjà un exemple, on peut s'y fier et rebâtir quelque chose de concret en se basant sur cet exemple.

1435 Donc, j'aimerais présenter un peu la vue du projet GNL comme un précédent potentiel, en fait pour le futur. C'est un projet d'envergure, je pense que tout le monde est conscient de cela. C'est un projet qui a beaucoup d'impacts au niveau social, environnement et communautaire, les communautés au nord et la biodiversité et bien évidemment, le CO2 et les gaz à effet de serre.

1440 Et en fait, prendre une décision concrète pour se mettre contre ça et arrêter en fait un projet d'envergure comme ça, non seulement on sauve beaucoup de gaz à effet de serre qu'on garde dans le sol, mais aussi on envoie un message social.

1445 On envoie un message d'espoir aux futures décisions légales, futures décisions des prochaines nations et des entités qui ont le pouvoir de choisir dans la même direction, en fait, d'arrêter des trucs comme ça et c'est un exemple concret et fort qu'on envoie au monde.

1450 Donc, c'est ça, je voulais faire ça plus court et je voulais juste vous laisser sur une dernière pensée. Ça serait de ne pas sous-estimer le pouvoir social que cette décision a, ce n'est pas seulement une décision sur sauver un nombre précis de tonnes de CO2 ou sauver un gazoduc et sauver les communautés précisément, mais ç'a un impact aussi comment les décisions futures se prendront par rapport à des projets qui ont la même envergure et la même tonalité.

1455 Donc, c'est ça. Vous avez, en fait, un pouvoir potentiel d'instigateur de commencer quelque chose et c'est ça, et il faut décider du message aussi qu'on veut envoyer aux générations futures et aux autres entités légales dans le monde. Et ça des impacts au Québec, au Canada et à l'international. C'est un message fort que vous pouvez envoyer et oui, c'est à vous de le faire.

Merci de m'avoir écouté aujourd'hui.

**LE PRÉSIDENT :**

1460 Alors merci d'avoir partagé votre réflexion en lien avec le projet. Des questions?

**LE COMMISSAIRE :**

1465 Le propos était clair. Sinon, donc, j'ai bien compris, ce que vous nous dites, c'est que nous avons une tâche difficile puisque nous sommes un précédent, c'est bien ce que j'ai compris de votre intervention?

1470 **M. BENJAMIN SCOTT :**

Oui, en fait, vous n'avez pas beaucoup de précédents, parce que, il n'y a pas beaucoup d'arrêts corporatifs de cette envergure pour l'environnement, mais vous pouvez l'être en précédent, vous pouvez être un exemple pour les décisions futures par rapport à des projets environnementaux.

1475

Donc, c'est juste soutenir cela.

**LE PRÉSIDENT :**

1480

Donc, c'est à nous de porter la responsabilité du précédent, c'est ce que je comprends de votre propos?

**M. BENJAMIN SCOTT :**

1485

C'est votre décision. Vous avez le devoir de porter la responsabilité, mais si vous avez la possibilité, en fait, d'être un précédent, d'être un commencement pour le futur des décisions et c'est un impact qui est beaucoup plus gros que purement que ce projet précis.

**LE PRÉSIDENT :**

1490

On vous remercie d'avoir contribué à nos travaux. On vous souhaite une bonne fin d'après-midi. Merci, Monsieur Scott.

**M. BENJAMIN SCOTT :**

1495

Merci beaucoup. Au revoir.

1500

---

**M. STÉPHANE BOIVIN (DM1588)**

**LE PRÉSIDENT :**

1505

J'inviterais maintenant Stéphane Boivin, s'il vous plaît.

1510 **M. STÉPHANE BOIVIN :**

Oui, bonjour, Messieurs. Vous m'entendez bien?

1515 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Boivin, oui, nous vous voyons, nous vous entendons. Alors, la parole est à vous, dix minutes. La commission vous écoute.

1520 **M. STÉPHANE BOIVIN :**

Merci, Monsieur. Écoutez, je me présente, Stéphane Boivin, je suis directeur général et vice-président des opérations du Groupe Alfred Boivin.

Vous pouvez passer à la prochaine acétate, s'il vous plaît.

1525

En fait, un petit plan de la présentation. Je vais vous présenter un petit peu qui est le Groupe Alfred Boivin, un petit peu comment nous, on a intégré le gaz naturel dans nos opérations. Quelques petits points sur la création d'emploi et diversité économique et je vous ferais part de mes recommandations par la suite.

1530

Vous pouvez passer à la prochaine, s'il vous plaît.

1535

En fait, le Groupe Alfred Boivin on est une entreprise régionale au Saguenay-Lac-Saint-Jean. On est en affaires maintenant depuis près de 75 ans. L'entreprise, troisième générale. On emploie entre 350 et 450 personnes principalement au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

On opère sept filiales, une des filiales qui est intéressante, en fait c'est la filiale Transport Alfred Boivin. En fait, on opère dans différents domaines. Dans le cadre de notre filiale Transport Alfred Boivin, on opère une flotte d'environ 75 camions sur la route.

1540

On est une des premières entreprises qui a été chercher ses certifications ISO14001 en 2004 au Saguenay-Lac-Saint-Jean, donc on est un précurseur au niveau de l'environnement à ce niveau-là.

1545

Donc, dans le cadre de nos opérations, on cherche constamment à améliorer nos performances environnementales, évidemment.

On peut passer à la prochaine.

1550 En faisant nos recherches en fait, pour améliorer notre bilan énergétique, on a fait le tour, écoute, on s'est posé la question il y a quelques années comment on pourrait améliorer notre bilan énergétique. On consomme évidemment beaucoup de carburant fossile, beaucoup de diesel dans nos opérations.

1555 Notre premier choix logique, évidemment, était d'aller vers des camions de type électrique. Au niveau des camions électriques, on s'est vite aperçu que la technologie n'était pas encore prête.

Les technologies qui s'en viennent prochainement, c'était pour des camions à petit volume, des petits camions de livraison, ces choses-là, donc, ce n'était pas compatible avec ce qu'on fait.

1560 Selon ce qu'on a retrouvé en fait, en faisons nos recherches, ces choses-là, c'est qu'on s'est aperçu que les camions électriques pour répondre à nos besoins, selon les études qu'on a trouvées et tout ça, ne seraient pas disponibles avant 2050, donc dans 30 ans.

1565 Donc, on avait deux choix; on s'assoit et on attend les camions électriques soient disponibles ou encore, écoutez, on a regardé pour utiliser les camions qui fonctionnent au gaz naturel. Ça demeure un combustible de fossile, je vous l'accorde, par contre, c'est le moins pire des combustibles possibles, en fait, quand on est arrivé à faire ce choix.

1570 Pourquoi que je dis ça, à la prochaine acétate, vous allez pouvoir constater, en fait. On peut changer, s'il vous plaît. O.K.

En fait, les principaux avantages du gaz naturel, quand on l'utilise comme combustible dans les camions, écoutez, si on le compare à des camions au diesel, c'est un carburant qui utilise 90% de – qui émet, en fait, 90% de moins de monoxyde de carbone, 95% moins d'oxyde d'azote, 90% moins de particules fines, 14% moins de dioxyde de carbone, 80% moins de protoxyde d'azote et en plus est moins bruyant, donc de dix décibels de moins, en moins bruyant.

1575  
1580 Donc, globalement, c'est un carburant qui consomme 25%, qui émet 25% de moins de gaz à effet de serre. En plus d'être avantageux au niveau environnemental, bien c'est un carburant qui est quand même très sécuritaire au niveau, écoutez, entre avoir un accident avec un camion diesel et un accident avec un véhicule au gaz naturel, le gaz naturel ayant une température d'autoémission beaucoup plus basse, les réservoirs sont beaucoup plus sécuritaires.

1585 Écoutez, c'est une technologie qui est très, très, très sécuritaire au niveau des camions.

Vous pouvez passer à la prochaine.

1590 À l'heure actuelle, le Groupe Alfred Boivin a intégré quatre véhicules dans sa flotte qui fonctionnent au gaz naturel. On en a vu des photos tout à l'heure. Nous en avons présentement quatre autres en commande qui s'en viennent, qui vont être mis en service en début 2021. Ce sont des véhicules de remplacements, qui remplacent des véhicules au diesel qui sont eux plus polluants, qu'on met au rancart tout simplement.

1595 On entend souvent dire, et ça, c'est toujours la chose qui nous fait un petit peu, que je trouve un peu déplorable, que ce n'est pas un carburant de remplacement, que c'est un carburant qui s'additionne. Bien on a un exemple ici local, régional, que c'est un carburant, en fait, qu'on a remplacé un carburant plus dommageable par un carburant plus vert.

1600 Donc, on croit fortement qu'on peut être un exemple concret, local, que c'est possible de substituer de l'énergie plus polluante par du gaz naturel.

1605 À la prochaine acétate, ayant réussi, au Groupe Alfred Boivin, à substituer une énergie polluante vers une énergie alternative moins polluante qu'est le gaz naturel, nous sommes donc plus qu'enchantés de penser qu'un projet comme Énergie Saguenay, permettra à d'autres entreprises ailleurs dans le monde, en fait, d'améliorer leur bilan environnemental.

1610 On dit que si on est capable ici de le faire au niveau local, je ne verrais pas pourquoi ailleurs dans le monde, on ne pourrait pas faire la même chose.

1615 La prochaine acétate. L'autre point, en fait, c'est pour au niveau économique. Vous avez sûrement eu ces arguments-là aussi au niveau de la création d'emploi. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a un bilan migratoire qui est malheureusement négatif. Des entreprises comme la nôtre ont eu beaucoup de difficulté à embaucher de la main-d'œuvre de qualité.

1620 Donc, on pense que le type d'emploi que pourrait générer ce projet-là pourrait nous aider à améliorer notre bilan migratoire, attirer de la nouvelle main-d'œuvre et surtout de la main-d'œuvre de qualité dans la région pour améliorer l'économie régionale.

1625 Un autre point qu'on trouve intéressant, c'est la diversification d'économie régionale en ajoutant une filière supplémentaire aux activités économiques de la région qui généralement est basée seulement sur l'agriculture, la forêt, l'aluminium et le tourisme. Ça permettrait de diversifier notre économie.

1625 Ça permettrait de diversifier également les activités portuaires de Grande-Anse qui est, selon moi, joyau méconnu de la région. Et, évidemment, améliorer la balance commerciale de la région parce qu'on pourrait accueillir des fonds d'argent, en fait, qui vient de l'extérieur de la région.

1630

Donc, en terminant, la dernière acétate, évidemment, nous encourageons le promoteur à mettre en œuvre son projet dans le respect du milieu et de la gestion des impacts environnementaux; en développant des relations d'affaires basées sur le concept gagnant-gagnant avec les entreprises de la région; en s'assurant que les entreprises de la région obtiennent toute l'information pertinente sur le projet et leur permettent d'avoir accès aux appels d'offres; en structurant les lots d'appels d'offres également pour qu'ils soient accessibles aux entreprises de la région.

1635

Nous croyons qu'en plus d'être des plus structurants pour la région, ce projet apportera dans son ensemble des gains environnementaux des plus significatifs tant au plan régional qu'aux plans national et international.

1640

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci de votre présentation, Monsieur Boivin.

1645

**M. STÉPHANE BOIVIN :**

Ça fait plaisir.

1650

Monsieur Boivin, dans les échanges en première partie avec l'initiateur du projet, celui-ci nous avait fait part qu'il avait fait une proposition au milieu régional pour ce qui d'une éventuelle desserte de gaz naturel liquéfié au niveau local.

1655

Vous êtes une entreprise qui l'utilise. Comment expliquez-vous que l'appel de l'initiateur n'a pas été entendu?

1660

**M. STÉPHANE BOIVIN :**

En fait, je vous dirais le contraire. Nous, présentement, on utilise du gaz naturel compressé qui est plus économique que le gaz naturel liquéfié. En fait, le liquéfier ou le compresseur, c'est le même gaz naturel, c'est juste la façon de l'entreposer qui est différente.

1665

Mais, de par nos activités, nous, on croit qu'en utilisant la desserte entre autres du promoteur, on pourrait prendre le gaz naturel puis aller desservir les régions en faisant du gaz porté, aller desservir les régions comme la Côte-Nord entre autres ou le nord du Québec où on pourrait alimenter en gaz naturel des endroits ou des réseaux autonomes, exemple comme Hydro-Québec qui est alimenté avec des génératrices au diesel, des choses comme ça.

1670

Moi, je pense que c'est, oui, ça serait très intéressant d'utiliser cette desserte-là pour être capable de livrer le gaz naturel liquéfié ailleurs dans les régions qui ne sont pas desservies.

**LE PRÉSIDENT :**

1675

Mais comment expliquez-vous que l'initiateur n'a pas retenu la possibilité de le faire?

**M. STÉPHANE BOIVIN :**

1680

Moi, ce n'est pas ce que j'en ai compris. Moi, j'ai toujours compris que l'initiateur du projet, il l'appelait « un valve » dédiée aux gens locaux s'ils voulaient utiliser leur produit.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors voilà, merci beaucoup.

1685

**M. STÉPHANE BOIVIN :**

C'est ce que j'avais entendu, en tout cas, c'est ce que l'initiateur du projet m'en a parlé.

**LE PRÉSIDENT :**

1690

Alors d'accord. Monsieur Pilotto? Mon collègue a une question à vous poser.

**M. STÉPHANE BOIVIN :**

1695

Oui, Monsieur.

**LE COMMISSAIRE :**

1700

Donc, quand vous avez regardé les alternatives au diesel, vous avez regardé aussi les camions qui fonctionnent au GNL, oui?

**M. STÉPHANE BOIVIN :**

1705

Oui, au GNL, oui.

**LE COMMISSAIRE :**

Oui. Et, vous dites que ça coûtait plus cher, c'est ça?

**M. STÉPHANE BOIVIN :**

1710

En fait, si on parle des camions au GNC ou GNL c'est le même camion. La seule différence, c'est le réservoir qu'on met sur le camion pour transporter le carburant. C'est soit un carburant qui est liquéfié, comme vous connaissez bien, qui est refroidi ou un carburant qui est comprimé.

1715

Dans les deux cas, c'est un peu comme le combat VHS et Beta à l'époque où il y a eu, quand il y a eu la bagarre des vidéos. La technologie liquéfiée est un petit peu plus complexe à utiliser pour un camionneur, pour un monsieur tout le monde pour faire le ravitaillement, c'est choses-là, c'est une matière qui est un petit peu plus délicate à manipuler par rapport à un gaz naturel comprimé que monsieur tout le monde peut remplir son véhicule au gaz naturel, comme on remplit notre voiture, c'est plus simple.

1720

Et les réservoirs, en fait, le coût des camions, la différence de coût, en fait, c'est le coût du réservoir. Un coup que le réservoir comprimé est moins cher en fait qu'un réservoir liquéfié sur un camion.

1725

Mais essentiellement, c'est le même gaz nature, c'est juste la façon de le transporter.

**LE COMMISSAIRE :**

1730

Oui, bien sûr. Quel genre d'autonomie vous avez sur le gaz naturel comprimé par rapport au diesel?

**M. STÉPHANE BOIVIN :**

1735

C'est sensiblement la même chose. Ça dépend juste du nombre de réservoirs. La même chose quand on commande un camion diesel, on peut décider le nombre de réservoirs de carburant diesel on va mettre. C'est la même chose pour le carburant de gaz naturel. On décide le nombre de réservoirs qu'on installe sur le camion, puis on a les mêmes autonomies.

1740

J'ai des camions ici qui ont jusqu'à 1 100 kilomètres d'autonomie au gaz naturel. Il y a quand même un beau réseau d'approvisionnement qui comment à se faire aussi un petit peu partout pour qu'on soit capable de circuler avec nos camions.

**LE COMMISSAIRE :**

1745

Bien justement, c'est la question que j'allais vous poser. Est-ce que vous avez votre propre station de recharge chez vous dans votre entreprise ou vous vous approvisionnez à un endroit particulier en région?

**M. STÉPHANE BOIVIN :**

1750

Présentement, on a une station de compression qui est installée à nos installations ici à Chicoutimi. Donc, on compresse présentement du gaz naturel pour mettre dans nos camions.

1755

Puis, il y a un projet présentement qui est en construction et qui devrait être opéré par un opérateur régional ici où monsieur Tout-le-Monde va pouvoir s'approvisionner d'ici quelque mois. Monsieur tout le monde va pouvoir rouler avec, parce que vous savez, il n'y a pas juste les camions, on peut avoir un F150 au gaz naturel qu'on peut commander présentement chez Ford.

1760

Il y a d'autres constructeurs automobiles aussi qui peuvent le faire, donc, d'ici quelques mois, oui, on a un fournisseur local qui va nous desservir pour être en mesure d'augmenter notre flotte au niveau du gaz naturel.

**LE COMMISSAIRE :**

1765

O.K. Est-ce que vous avez l'intention de convertir la totalité de votre flotte?

**M. STÉPHANE BOIVIN :**

1770

Ce n'est techniquement pas possible, parce qu'on est limité encore dans la charge qu'on peut transporter, mais je m'attends que d'ici à cinq à six ans, j'ai facilement 25% à 35% de ma flotte qui va rouler au gaz naturel.

**LE COMMISSAIRE :**

1775

O.K. Bien, je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

1780

Alors, une dernière question. Par curiosité. Y a-t-il un problème de température particulier versus les carburants conventionnels, hiver, été, est-ce qu'il y a des contraintes particulières pour ce qui est du gaz naturel comprimé?

**M. STÉPHANE BOIVIN :**

1785

Non, il n'y a aucune, on avait cette contrainte-là avec les véhicules qui tournaient au propane, qui utilisaient le propane à l'époque, on avait cette contrainte-là. Parce qu'on a déjà fait des tests avec des camions au propane aussi, mais au niveau du gaz naturel, il n'y a aucune contrainte.

1790

C'est même des camions qui sont plus économiques au niveau de l'entretien, des réparations. Il y a à peu près 25% de moins d'électronique. Tout ce qui est du système antipollution, il n'est plus nécessaire sur ces camions-là.

1795

Aujourd'hui, présentement, sur des camions diesel, c'est des systèmes qui sont très, très dispendieux à faire tourner, à remplacer, à entretenir. Donc, au niveau de l'entretien des camions, c'est plus économique.

1800

Au niveau du coût d'acquisition du carburant, c'est également plus économique. Au niveau de l'environnement, c'est grandement, c'est grandement intéressant au niveau de l'environnement.

1805

La seule chose, c'est que le coût d'investissement sur le camion est plus cher. En fait, les camions coûtent un petit plus cher à acquérir. Par contre, sur la durée vie d'un camion, on a un retour sur l'investissement qui tourne alentour de deux ans par camion. Donc, sur un camion qui a une durée d'à peu près huit à dix ans, c'est très avantageux pour les opérateurs de flotte comme la nôtre de rouler au gaz naturel.

1810

Et je vous dirais qu'en plus, au niveau des conducteurs de camions, écoutez, à toutes les fois qu'on a des nouveaux camions qui rentrent dans notre flotte, j'ai beaucoup de conducteurs qui lèvent la main, qui dit : « Moi, j'aimerais l'avoir. » C'est une fierté de conduire ces camions-là au niveau de notre personnel.

**LE PRÉSIDENT :**

1815

Alors, je vous remercie pour toutes vos précisions, Monsieur Boivin, puis votre contribution à nos travaux. Merci beaucoup, bonne fin d'après-midi.

**M. STÉPHANE BOIVIN :**

Ça fait plaisir, Messieurs. Bon après-midi à vous aussi.

1820

**LE COMMISSAIRE :**

Merci.

1825

1830

---

**M. DANIEL TREMBLAY (DM408)**

**LE PRÉSIDENT :**

1835

Alors, j'invite maintenant, monsieur Daniel Tremblay, s'il vous plaît.

**M. DANIEL TREMBLAY:**

Vous m'entendez?

1840

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, Monsieur Tremblay, nous vous entendons. Alors, tel que convenu, dix minutes. La parole est à vous. La commission vous écoute.

1845

**M. DANIEL TREMBLAY:**

O.K. Premièrement, merci beaucoup d'entendre notre association régionale et provinciale. Nous, la Corporation des camionneurs en vrac on voit d'un très bon œil le projet Énergie Saguenay, le complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel sur le site de Port Saguenay.

1850

Notre association est en place depuis plus de 50 ans. O.K. C'est une association de camionneurs en vrac, de petites entreprises de camionnage en vrac pour ce qui est de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, moi, Daniel Tremblay, directeur général, représente environ 330 membres, 330 petites entreprises de camionnage.

1855

Provincialement, on est environ 5 000 camionneurs qui se sont regroupés voilà une cinquantaine d'années qui fait de cette association-là provinciale de l'Association nationale des camionneurs artisans incorporée.

1860

La manière que ça fonctionne, nous autres, on est des organismes à but non lucratif. On a environ 80 bureaux au Québec, dont six dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui comprend des zones de vrac. On a des zones de vrac, autrement dit, on a le secteur de La Baie, le secteur de Chicoutimi, le secteur de Roberval, d'Alma et de Jonquière et le bureau régional.

1865

On est sur la surveillance de la Commission des transports du Québec. Ça fait que tous nos comptes, toute notre paperasse, toutes nos répartitions sont tous sous la surveillance des

inspecteurs de la Commission des transports du Québec. Ça fait que logiquement, il ne peut pas y avoir de fausse facturation.

1870

La manière que la répartition se fait, c'est, mettons, dans tous nos postes de courtages, le camionneur qui a moins gagné d'argent est le premier réparti sur des travaux. On a des bureaux, on a des secrétaires, on est vraiment une belle association qui est structurée ça fait des années.

1875

Ensuite, on a participé activement dans plusieurs projets, dans les dernières années, que ça soit du privé, du public. On a participé à toutes les constructions des alumineries, que ça soit à Alma, Laterrière, l'AP-60, Arvida, La Baie. Là, on parle de programmes privés, les investissements privés. Le programme de Stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean, le projet éolien de Rivière-du-Moulin.

1880

Si on parle de plus public, on a participé à Péribonka IV, la Manouane, Val-Jalbert, Girardville ainsi qu'aux lignes 735 à Chamouchouane, La Doré ainsi Migoua, actuellement.

1885

Nous autres, ce qu'on privilégie, c'est surtout que de garantir des retombées économiques régionales. Ce qu'on veut dire c'est, l'idée de base, c'est de réussir dans tous les devis du promoteur de GNL Québec qui introduit des clauses de transports qui privilégient des retombées économiques locales.

1890

Dans le sens que la plupart de nos partenaires, que ça soit privé ou public, que ce soit le transport, que ce soit le ministère du Transport, que ce soit la Société québécoise des infrastructures du Québec, à chaque appel d'offres qui touche le génie civil, bien ils mettent des clauses de transport qui garantie (sic) des retombées, mettons, dans la proportion de 50% à 75% qui touchent directement les gens du milieu, les camionneurs locaux. Ça évite que ça soit les entrepreneurs généraux qui arrivent de l'extérieur, qui arriveraient avec toute leur flotte de camion.

1895

Ça garantit vraiment des retombées économiques locales, ça touche vraiment les camionneurs d'ici, du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1900

Ça fait que depuis plusieurs années, nous autres, qu'est-ce qu'on fait, surtout la Corporation des camionneurs en vrac, on approuve ou on endosse des investissements comme GNL Québec est en train de faire.

1905

On trouve que régionalement, avec tout ce qui arrive ces temps-ci, avec la COVID, avec, on ne peut pas se cacher qu'économiquement, le Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, on est quand même au ralenti.

1910

On trouve vraiment que GNL a fait leur travail, quand on parle de l'environnement, quand on parle des investissements qu'ils veulent mettre prochainement, on parle quand même de 4 500 emplois lors de la construction, 400 et plus avec des bons salaires, avec des bonnes retombées locales, ça va donner vraiment du bon travail à des bonnes personnes qui veulent travailler, que ça soit à l'usine ou à la construction du tuyau ou ainsi de suite.

1915

Entre autres, aussi, nous autres, ce qu'on demande au promoteur qui est GNL Québec, c'est le fractionnement le plus possible de toutes les soumissions afin de toucher les plus d'entrepreneurs de la région.

1920

Pas nécessairement dans le camionnage, ça peut être n'importe quoi, le tuyauteur à aller jusqu'à l'électricien, à aller jusqu'à la structure d'acier. Plus ils vont fractionner les devis, plus ça va toucher d'après moi, des retombées économiques régionales.

1925

Ensuite, ce n'est pas compliqué, nous autres ce qu'on prône dans tous les appels d'offres au niveau du génie civil, que ça soit le pavage des stationnements, que ça soit la construction, on aimerait que GNL Québec garantisse les retombées économiques locales en l'introduction des clauses de camionnages en vrac dans tous les appels d'offres qui touchent le génie civil.

1930

Et bien sûr, à chaque fois qu'on octroierait un contrat en partenariat avec un sous-traitant, bien, signer une entente entre les parties pour être sûr que ça soit bien fait.

Bien grosso modo, c'est ça notre Association du camionnage en vrac. Le mémoire que j'ai déposé d'une quinzaine de pages d'après moi explique très bien c'est quoi notre association. Les bureaux d'audience du BAPE d'après moi nous connaissent très bien pour avoir participé activement plusieurs fois dans les dernières années.

1935

Ça fait que j'attends peut-être pour votre période de questions. Je m'excuse encore, ma téléconférence n'a pas fonctionné, ça fait deux heures que j'essaie. J'aurais bien aimé être en direct et non par téléphone avec vous.

**LE PRÉSIDENT :**

1940

Alors, écoutez, Monsieur Tremblay, on a très bien entendu votre propos et votre présentation. On vous remercie d'ailleurs d'y contribuer en termes de travail auprès de nous.

**LE COMMISSAIRE :**

1945

Votre mémoire est très clair. Donc, inquiétez-vous pas, le fait que vous n'ayez pas pu être là en vidéo ne change pas votre contribution.

**LE PRÉSIDENT :**

1950 Alors, je vous remercie beaucoup d'avoir contribué à nos travaux. Je vous souhaite une bonne fin d'après-midi, Monsieur Tremblay. Merci beaucoup.

**M. DANIEL TREMBLAY:**

1955 Merci beaucoup puis bonne chance à GNL Québec, est un très bon partenaire depuis un an et demi, deux ans. Merci beaucoup, bye.

---

**M. PATRICK BÉRUBÉ (DM2298)**

1960 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

1965 Alors, j'inviterais maintenant monsieur Patrick Bérubé.

**M. PATRICK BÉRUBÉ :**

Bonjour, Monsieur le Président.

1970 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour, Monsieur Bérubé. Alors, comme convenu, dix minutes, la parole est à vous. La commission vous écoute.

1975 **M. PATRICK BÉRUBÉ :**

Parfait. Donnez-moi une seconde.

1980 Donc, merci, Monsieur le Président pour la parole. Donc, Promotion Saguenay, évidemment on est l'organisme de développement économique de Ville Saguenay et on opère dans plusieurs secteurs, notamment le secteur industriel.

1985 Je tiens à spécifier un peu d'emblée la réflexion, le cheminement de notre réflexion pour ce qui mène à notre prise de position concernant GNL Québec.

On peut croire que parce qu'on est un organisme de développement économique, qu'on dit « oui » systématiquement à tous les projets qui nous sont présentés.

1990 Comme GNL Québec est un projet majeur et important, on a quand même pris le temps de se documenter et de développer une certaine forme d'expertise avant vraiment d'en arriver à des recommandations ou à des mesures demandées à l'entreprise avant d'aller plus loin.

1995 Le cheminement de cette réflexion-là, évidemment, on a fait à l'interne. On a rencontré des experts du domaine énergétique, on a visité des usines de GNL ailleurs dans le monde. On a assisté à des événements, pas seulement sur le GNL, mais sur le monde énergétique pour mieux comprendre la dynamique actuellement qui se déploie. Et en est sorti deux grands principes qui animent les recommandations qu'on veut faire au promoteur.

2000 Ces deux grands principes-là, vous les connaissez déjà peut-être. Le premier, évidemment, c'est le principe de précaution (coupure de son) plusieurs proposaient un moratoire. Nous, on juge beaucoup plus sage d'aller vers un principe de précaution, d'autant plus qu'on est un territoire qui a toutes les instances nécessaires pour encadrer le déploiement d'un projet d'une telle envergure.

2005 Le deuxième principe qui guide un peu notre intervention aujourd'hui, c'est le principe des petits pas. On est conscient que GNL Québec est un projet majeur, un projet qui va avoir des impacts, mais qu'il s'agit quand même un pas dans la bonne direction dans la transition énergétique actuelle.

2010 Donc, compte tenu de ces deux principes-là qui ont guidé notre réflexion, notre prise de position, on a élaboré onze recommandations qu'on souhaite faire part évidemment au BAPE de façon à ce qu'elles soient prises en considération.

2015 La première mesure demandée, en fait, c'est la création d'un comité permanent de suivi environnemental et économique formé d'acteurs du milieu qui veillerait à la conformité des engagements environnementaux, sociaux et économiques lors du déploiement du projet.

2020 La deuxième mesure, que GNL Québec signe une entente de collaboration avec le Comité de maximisation économique régional et fixe une cible de retombées économiques régionales avec une description des moyens pour l'atteindre.

Troisième demande, que GNL Québec, à l'étape de l'ingénierie et lors de la construction de l'usine, mette en place un système de récupération de chaleur pour que cette énergie soit mise à la disposition d'autres projets et facilite le démarchage de promoteur éventuel.

2025 Que GNL Québec, à l'étape de l'ingénierie et lors de la construction, mette en place un système de récupération du CO2 pour que le gaz capté soit mis à la disposition d'autres projets et devienne un avantage concurrentiel pour la région.

2030 Que l'usine d'Énergie Saguenay soit carboneutre.

Que les méthaniers affrétés par GNL Québec adaptent leur navigation en fonction des résultats des études sur les mammifères marins commandées par le gouvernement provincial et/ou fédéral.

2035 Que GNL Québec, à l'étape de l'ingénierie et lors de la construction de l'usine installe un quai de chargement terrestre pour le remplissage des ISO conteneurs sur camion et que le promoteur accepte de vendre du GNL à des distributeurs indépendants.

2040 Que GNL Québec, à l'étape de l'ingénierie et lors de la construction du quai, installe les équipements nécessaires pour approvisionner les bateaux de distributeurs indépendants qui souhaitent alimenter les communautés nordiques en GNL.

Que le siège social de GNL Québec soit situé à Saguenay.

2045 Que GNL Québec crée un fonds dont le montant demeure à déterminer et que celui-ci soit administré par un comité indépendant. Ledit fonds servira à financer des travaux de recherche sur les cétacés du Saguenay, des travaux de recherche en énergie renouvelable et des projets d'entreprises de production d'énergie renouvelable.

2050 Et finalement, qu'Énergie Saguenay mette en place et finance un comité formé de représentants de Promotion Saguenay et de la Ville de Saguenay pour trouver des solutions au transport des milliers de travailleurs sur le chantier en période de construction.

2055 Comme vous le voyez, Monsieur le Président, on a fait l'exercice de façon rigoureuse, on s'est documenté, on a adopté des principes de base, on recommande évidemment, ces onze recommandations faites au BAPE et éventuellement à GNL.

2060 On souhaite ardemment que ce projet-là se fasse et comme, je vous dis, aux yeux de tout ce qu'on a étudié, vu, entendu et les gens qu'on a rencontrés, on pense que c'est un projet qui est favorable pour notre région malgré le fait qu'effectivement, il peut y avoir des impacts.

On pense que c'est un projet qui va nous aider à remonter la courbe démographique, va nous aider à relancer l'économie et surtout à diversifier les secteurs dans lesquels notre région est actuellement active.

2065 Si vous souhaitez avoir un portrait actuel de démographie économique de Saguenay, c'est dans notre mémoire. Je n'en ferai pas la lecture exhaustive cet après-midi.

Avez-vous des questions, Monsieur le Président?

2070 **LE COMMISSAIRE :**

Moi, j'en ai une. Parmi vos onze recommandations, est-ce que vous en avez discuté de ces onze-là ou de certaines avec le promoteur? Est-ce qu'il est au fait de votre mémoire et de votre réflexion?

2075 **M. PATRICK BÉRUBÉ :**

2080 En fait, nous avons rencontré le promoteur à plusieurs reprises pour mieux comprendre le projet. La plupart des recommandations ont été évoquées avec lui, dans d'autres cas, c'est des recommandations que nous jugeons favorables à la région, mais qui n'ont pas été discutées avec le promoteur.

**LE COMMISSAIRE :**

2085 Et dans le cas de la récupération de chaleur, la récupération de CO<sub>2</sub>, c'est dans un but de développement de ces filières-là, ou c'est parce que vous avez déjà en vue des utilisateurs potentiels de cet...

2090 **M. PATRICK BÉRUBÉ :**

2095 Merci de la question. En fait, pour nous le projet de GNL Québec n'est pas une finalité, mais vraiment un point de départ pour créer une nouvelle filière économique. Donc, rendre disponible le CO<sub>2</sub>, de la chaleur et/ou du GNL à des distributeurs indépendants est un moyen pour nous de diversifier l'économie, d'attirer des nouveaux joueurs qui viendraient se greffer à cette activité économique là.

2100 On n'a pas encore identifié de promoteurs intéressés parce que c'est difficile d'intéresser les promoteurs si en amont du projet. Donc, c'est pour ça qu'on demande présentement au promoteur de se promettre et de pouvoir garantir que lorsque la construction de l'usine se fera, cette chaleur-là ou ce CO<sub>2</sub>-là ou ce gaz naturel là qui pourraient être chargés sur des conteneurs, soient disponibles et qu'on puisse nous, de notre côté commencer à approcher des partenaires potentiels pour qu'ils puissent saisir des opportunités créées par la mise en place de l'usine.

2105 **LE COMMISSAIRE :**

Très bien, merci.

2110 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, Monsieur Bérubé, je reviens un peu sur un élément que vous avez apporté là, c'est-à-dire la desserte locale de gaz naturel liquéfié.

2115 Écoutez, notre compréhension, c'est que lorsque le sujet a été abordé en première partie, l'initiateur nous disait : on a fait un appel à tous régional quant à l'intérêt qui pourrait se développer pour ce qui est d'une desserte régionale de GNL, puis, ce qu'on a compris de la réponse de l'initiateur, c'est qu'il n'y avait personne qui s'était présenté, qui avait levé la main puis être présent pour dire un oui potentiel, puis on pourrait le développer.

2120 Alors, j'aimerais avoir votre point de vue là-dessus.

**M. PATRICK BÉRUBÉ :**

2125 Effectivement, en fait il est un peu tôt pour conclure qu'il n'y a pas de potentiel. Faire un appel à tous en début de projet comme ça alors qu'on est en phase de prédémarrage, c'est effectivement possible qu'il n'y ait pas de gens qui lèvent la main à ce moment-ci.

2130 Nous, toutes les études qu'on a consultées nous démontrent que le gaz naturel liquéfié est en augmentation, l'utilisation du GNL est en augmentation actuellement et comme l'usine, la durée de l'usine projetée est quand même relativement longue, on peut se poser qu'en cours de la vie de l'usine, il va y avoir des joueurs intéressés à s'approvisionner en GNL.

2135 C'est possible qu'au lancement de l'usine il n'y en ait pas, mais on pense que nous, à moyen long terme, clairement, il y a des gens qui vont être intéressés. D'ailleurs, le gouvernement du Québec a supporté un projet de GNL sur la Côte-Nord actuellement pour qu'une usine en aluminerie transforme une partie de sa capacité énergétique au GNL.

2140 Donc nous, on est convaincus qu'à moyen long terme, il va y avoir des gens intéressés à s'approvisionner là-dessus et évidemment, à glisser vers le GNL.

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous croyez que l'initiateur lui éventuellement, si le projet se réalise, va comment dire, faire une annexe en quelque sorte à son projet pour offrir une desserte locale?

2145 **M. PATRICK BÉRUBÉ :**

En fait, nous, c'est notre souhait. Je pense qu'il faut que ça fasse partie des recommandations qui seront débattues. Mais nous, c'est notre souhait.

2150 On pense, en fait, ce qu'on veut éviter, c'est qu'on ait la même situation que l'aluminium où on a une aluminerie en région, puis que c'est impossible d'avoir du métal primaire à proximité, là, donc on doit passer par les grands centres du milieu des États-Unis pour avoir de l'aluminium ici, en région, alors qu'on est à proximité des usines. On voudrait éviter qu'on se retrouve avec une usine de GNL à Saguenay et l'impossibilité de s'approvisionner alors qu'on est assis à côté de la source même.

2155

Donc nous, notre souhait, évidemment, c'est que ça soit rendu disponible à la fois au niveau maritime et au niveau terrestre.

2160 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Alors, écoutez, une dernière question suite à votre présentation.

2165

Vous parlez d'un comité de suivi environnemental. J'aimerais vous entendre là-dessus sur le mandat, composition. Est-ce que c'est un comité permanent, temporaire? Qu'avez-vous à l'esprit lorsque vous faites une proposition comme celle-là?

**M. PATRICK BÉRUBÉ :**

2170 Écoutez, évidemment, il y a un ensemble de recommandations qui vont être soumises, je suppose, de votre part au promoteur lorsque vous rendrez votre rapport. Nous, ce qu'on souhaite, c'est que l'ensemble des recommandations soient mises en application.

2175

On souhaite que régionalement il y ait un ensemble d'acteurs de la société civile et de l'entreprise privée qui soient mis en contribution pour s'assurer que les recommandations, si le projet va de l'avant, soient bel et bien respectées.

**LE PRÉSIDENT :**

2180 O.K. Puis, ça serait sur une base permanente, temporaire? Juste l'étape de la construction?

2185 **M. PATRICK BÉRUBÉ :**

Nous on l'a évoqué sur une base temporaire le temps de la construction et du démarrage de l'usine. Évidemment, si c'est pour être sur une base permanente, ça pourrait aussi être acceptable, mais initialement, nous, minimalement, on souhaite qu'un comité se penche lors de la construction et de la mise en œuvre de l'usine pour être certain que les recommandations qui seront émises soient respectées, et ce, à tous les niveaux, pas seulement environnemental à la fois sociale et économique.

2190 **LE PRÉSIDENT :**

2195 Alors, merci de ces précisions, Monsieur Bérubé. Merci pour votre contribution.

**M. PATRICK BÉRUBÉ :**

2200 Merci à vous, Monsieur le Président.

**LE PRÉSIDENT :**

2205 Merci pour votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi.

**M. PATRICK BÉRUBÉ :**

2210 À vous aussi.

---

**M. PATRICE MALTAIS (DM1251)**

**LE PRÉSIDENT :**

2215 Alors, j'inviterais maintenant, Patrice Maltais, s'il vous plaît.

**M. PATRICE MALTAIS :**

2220 Oui, est-ce que vous m'entendez?

2225 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, Monsieur Maltais, nous vous entendons. Alors, comme convenu, dix minutes, la parole est à vous, la commission vous écoute.

2230 **M. PATRICE MALTAIS :**

Oui, j'ai mis ma caméra aussi, est-ce que ça va bien pour le son quand même?

2235 **LE PRÉSIDENT :**

Ça va très bien. Vous avez une présentation, à ma connaissance, qui est présentement en ligne.

2240 **M. PATRICE MALTAIS :**

Oui, j'ai quelques figures que je veux montrer, oui.

2245 Je vais commencer par me présenter. Je suis Patrice Maltais, retraité de l'Administration portuaire du Saguenay. J'ai été chargé de projet et responsable de l'obtention de l'autorisation gouvernementale canadienne auprès de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale pour le projet de Terminal maritime en rive nord du Saguenay.

2250 J'ai été responsable, entre autres, de la réalisation d'une étude sur l'ambiance sonore subaquatique dans le Saguenay.

J'ai participé à la mise en œuvre du Plan d'action pour réduire l'impact du bruit sur le béluga et les autres mammifères marins en péril de l'estuaire du Saint-Laurent qui était développé par le gouvernement fédéral et dont MPO était initiateur.

2255 Enfin, j'ai participé aux groupes de discussions de Transport Canada dans le but de réaliser une étude globale des effets cumulatifs sur le Saint-Laurent-Saguenay en regard de plusieurs composantes valorisées versus la navigation (de tout type).

2260 Voici mon résumé de mémoire.

Je vais porter un peu des commentaires sur des arguments que j'ai entendu durant les premières parties.

2265 Au niveau des bélugas, c'est quoi les vrais pourcentages de bélugas dans le Saguenay? On entend 50% de mâles, 67% de femelles. Ça, c'est le pourcentage des bélugas qui fréquentent le Saguenay. Ça ne veut pas dire tous en même temps et ça ne tient pas compte de la fréquence d'utilisation.

2270 Le dernier rapport des scientifiques mentionne d'ailleurs, sans distinction de fréquence d'utilisation. Donc, ça veut dire que ces bélugas qui viennent dans le Saguenay au moins une fois dans leur vie, puis un béluga, ça vit à peu près 80 ans. Donc, s'il vient une fois, il le fréquente. C'est pas, selon moi, c'est pas très intense.

2275 Il ne faut pas oublier aussi l'envers de la médaille. Combien de bélugas fréquentent le Saint-Laurent, 100% des mâles et 100% des femelles. Donc, on voit sur la figure un, justement, en noir, c'est 50%, c'est la probabilité d'avoir 50% de bélugas dans ces zones-là.

2280 En gris foncé, 50% et en gris pâle, 95% des bélugas se retrouvent dans ces aires-là. Il n'y en a pas dans le Saguenay. Je confirme que c'est 5% à un montant donné qui va aller dans le Saguenay et non 50% ou 67%.

2285 Justement 5%, c'est le pourcentage maximum de bélugas qu'on a observé dans le Saguenay en même temps. Choisissez un moment que vous voudrez dans l'année, vous dénombrez au maximum une cinquantaine de bélugas ou 5% dans le Saguenay.

L'envers de la médaille c'est quoi, c'est qu'en tout temps, il y a au minimum 95% des bélugas dans le Saint-Laurent. La figure 1 le montre justement.

2290 Donc, c'est bel et bien le béluga du Saint-Laurent. On va essayer d'éliminer un mythe que c'est le béluga du Saguenay. Si je reviens sur le 50% à 67%, cette information est connue depuis au moins 2016. En effet, j'ai assisté à une présentation d'une experte du MFFP qui mentionnait : « Entre 33 et 66% des bélugas fréquentent le Saguenay ».

2295 Monsieur Michaud a écrit ça aussi dans des commentaires qu'il a faits dans le cas du terminal maritime en rive nord. C'est une information qui est connue au moins depuis 2016, puis le terminal maritime en rive nord a eu son autorisation gouvernementale avec connaissance de ces faits.

2300 Le moratoire demandé par le rapport des scientifiques n'a pas raison d'être, selon moi. Le rapport, je le rappelle est cosigné par Jérôme Dupras qui est fondamentalement contre le projet.

D'ailleurs, le plan d'action pour réduire l'impact du bruit sur le béluga et les autres mammifères marins en périls de l'estuaire du Saint-Laurent développé par une multitude d'experts incluant

messieurs Chion et Michaud ne mentionnent aucune action ne référant à moratoire quelconque de quelques secteurs que ce soit dans l'habitat essentiel.

2305

Pourquoi les scientifiques signataires du rapport ne suivent pas le plan d'action présenté et accepté par tous les intervenants et pour lequel le gouvernement fédéral a réalisé une consultation publique?

2310

Ensuite, je voudrais parler du bruit subaquatique. Toute l'analyse du rapport des scientifiques porte sur les bruits toutes fréquences confondus.

Changez de *slide*, s'il vous plaît.

2315

Or, la plage d'audition du béluga est connue et est limitée et ne permet pas d'entendre toute la bande. Lors de l'évaluation pour le Terminal maritime en rive nord les scientifiques ont reconnu et accepté ce fait. Pourquoi le rapport ne tient-il pas contre de ce facteur de réduction du bruit perçu par les bélugas?

2320

En effet, les scientifiques utilisent du Saguenay astucieusement le mot « reçu » et non « perçu » par les bélugas, ce qui fait toute la différence. Pour montrer une analogie, c'est comme si je siffiais extrêmement fort dans un sifflet ultrasons pour chiens. Même si les humains sont juste à côté, ils ne seront aucunement dérangés par ce bruit, puisqu'ils ne l'entendent pas.

2325

Le bruit sera reçu par les humains, mais ne sera pas perçu, d'où l'importance des mots.

La figure 2 qui est à l'écran montre lesdites plages. Avec une échelle linéaire, on ne voit pratiquement pas la plage des navires marchands. Les navires marchands, c'est en noir, c'est le petit point qui est le plus bas, en dessous du rouge. Donc, ça, c'est la plage de bruit pour les navires marchands. En bleu, c'est la plage d'audition du béluga et en rouge, c'est la plage de bruit des bateaux à moteur hors-bord.

2330

Si je mets - changez de figure. Pour voir quelque chose, il faut que je mette ça en échelle logarithmique au niveau des fréquences, c'est ce qu'on voit sur la figure 3. Donc, on voit qu'il y a un petit croisement au niveau des basses fréquences.

2335

Il faudrait changer de figure, s'il vous plaît. À part du parc marin Saguenay-Saint-Laurent, on estime à 67 000 mouvements dans le parc marin qui inclut une partie du Saguenay et une partie du Saint-Laurent. De ce nombre, 4 545 seraient des navires marchands, donc 6.8% et environ 450 se déplaceraient sur le Saguenay, soit 0,7%. 400 passages de navires de GNL représentent 0,6% du total.

2340

2345 Alors, supposé que l'ajout de 400 navires pour le projet de GNL va faire disparaître les bélugas. GNL ne peut pas porter le chapeau d'âne alors qu'il y a plein d'autres projets portuaires en développement sur le Saint-Laurent.

Changez de figure, s'il vous plaît.

2350 Je vais parler un peu de la relation de bélugas, navires-bélugas. Je vous rappelle que 95% à 100% des bélugas sont dans le Saint-Laurent à un moment X lors d'un passage d'un navire. Je rappelle aussi que 99,3% des mouvements de navires dans le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent sont dans le Saint-Laurent. Je ne sais pas quoi dire de plus pour démontrer que l'ajout de navires dans le Saguenay n'est pas l'éléphant dans la pièce.

2355 Changez de figure, s'il vous plaît.

2360 Il y a une étude réalisée voilà quelques années qui offrait une comparaison du bruit d'un bateau à moteur hors-bord avec le bruit d'un vraquier. En plus d'être parfaitement dans la plage d'audition du béluga, le bruit des moteurs hors-bord est de l'ordre 165 fois plus fréquent en se basant sur les données du rapport du parc marin Saguenay-Saint-Laurent. L'épaisseur de la bande sur la figure représente la fréquence.

Changez de figure, s'il vous plaît.

2365 La figure 7 montre que la distance est plus de deux fois plus courte pour un navire passant dans le parc marin Saguenay-Saint-Laurent s'il va vers Saguenay en comparaisons d'un déplacement vers l'amont comme par exemple, Québec-Montréal et autres.

2370 En effet, c'est 46 kilomètres vers le Saguenay, 100 kilomètres vers Québec. Donc la ligne qui est en vert, en haut, à partir du début du parc marin allez jusqu'à la fin en amont de la rivière Sainte-Marguerite, c'est 46 kilomètres.

2375 Celui en orange, il faut qu'il fasse tout le long du parc marin jusqu'à l'île, je ne me rappelle plus du nom, je pense que c'est l'Île aux Coudres, donc c'est 100 kilomètres dans l'habitat essentiel.

La probabilité d'une rencontre navire-béluga en allant vers le Saguenay est proportionnelle à la probabilité d'avoir des bélugas dans le Saguenay multiplié par la probabilité d'avoir des navires dans le Saguenay, multipliée par la longueur du trajet. Tout favorise dans le passage vers Saguenay.

2380 Maintenant, mon bilan : il faut premièrement rappeler que ce n'est pas un combat entre tel et tel projet. Si la communauté a d'autres projets, que ce soit en environnement ou en économie sociale, ils ne seront pas en compétition. On les accepte tous, les projets.

2385

Le projet de neuf milliards aura des retombées nécessaires et bienvenues pour la région. 250 à 300 emplois directs à très bon salaire. Ces emplois-là permettront de redonner un peu de souffle à l'économie régionale.

2390

Ce projet permettra aussi de diminuer le bilan migratoire négatif, voire même l'inverser. Nous avons besoin de jeunes et de familles pour assurer la pérennité de la région. Peut-être arrêterons-nous de fermer des écoles.

2395

Qu'on le veuille ou non, le gaz naturel représente une énergie de transition pour plusieurs années. Si le projet ne va pas de l'avant au Saguenay, il verra le jour dans un autre milieu avec comme conséquence un bilan environnemental moins bon.

Donc, pour toutes ces raisons, je suis pour le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay et je recommande l'acceptation par le BAPE et le gouvernement du Québec le plus rapidement possible.

2400

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci d'avoir partagé votre opinion avec nous.

2405

**LE COMMISSAIRE :**

C'est très clair. Merci, Monsieur Maltais.

2410

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci Monsieur Maltais de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi.

2415

**M. PATRICE MALTAIS :**

Merci. Vous aussi.

2420

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

2425

**Mme SANDRA ROSSIGNOL (DM1917)**

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'inviterais maintenant Sandra Rossignol, s'il vous plaît. Bonjour, Madame Rossignol.

2430

**Mme SANDRA ROSSIGNOL :**

Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour, est-ce que vous m'entendez bien?

2435

**LE PRÉSIDENT :**

Nous vous entendons très bien. Comme convenu, dix minutes de présentation. La Commission vous écoute.

2440

**Mme SANDRA ROSSIGNOL :**

Parfait. Merci beaucoup de nous accueillir aujourd'hui. La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord est un organisme à but non lucratif. Nous desservons environ 1 000 membres sur tout le territoire de Saguenay et de la MRC du Fjord.

2445

On est l'un des plus grands regroupements de gens d'affaires au Québec. On cumule 120 ans d'histoire. La CCISF, je vais appeler la Chambre de commerce, la CCISF pour les prochaines minutes, nous accueillons favorablement le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay par GNL Québec et nous souhaitons donc appuyer celui-ci dans le cadre du processus d'aujourd'hui.

2450

On aimerait dire également un peu, comme on a pu entendre chez les autres intervenants, que nous croyons en ce projet, mais ce n'est pas les yeux fermés. Nous croyons que c'est un projet qui doit se réaliser seulement s'il répond aux plus hautes normes environnementales en vigueur et en ce sens, GNL Québec a démontré dès la phase de conception du projet une très forte conscience environnementale en s'engageant, entre autres, à opérer une première usine de liquéfaction de gaz naturel carboneutre au monde.

2455

Il est également possible de constater, par le fait même, qu'il y a une étude d'impact très approfondie qui a été réalisée et par de nombreuses consultations publiques qui ont eu lieu également tout au cours du projet.

2460

2465 Évidemment, je n'irai pas dans la description du projet. Vous l'avez entendu à maintes et maintes reprises. Mais on peut dire que c'est un projet nécessaire pour notre région parce que le Saguenay-Lac-Saint-Jean dépend principalement de deux grandes industries exportatrices, soit l'aluminium et la forêt.

2470 Et lors de ralentissements économiques, notre région est très, très touchée, même plus touchée qu'une autre en raison de la place très importante que prennent ces deux industries et due au fait que de nombreuses autres entreprises en dépendent.

2475 Beaucoup, beaucoup d'entreprises qui en dépendent. C'est donc dire que si l'aluminium ou la forêt vont mal, c'est toute une région qui en souffre. C'est pourquoi il est primordial de développer d'autres expertises, afin d'avoir une économie plus diversifiée, qui ne serait pas aussi sensible face aux fluctuations des marchés.

2480 Les retombées économiques. On a entendu beaucoup de chiffres. Ils sont importants, on parle d'investissements de 9 milliards de dollars. On parle de milliers d'emplois durant la construction. On parle également de retombées économiques prévues de 600 millions de dollars, c'est extrêmement important.

Lors de la phase d'opération, c'est 1 100 emplois. Donc, c'est vraiment, vraiment important pour la région d'avoir, de voir ces retombées économiques pouvoir être possibles.

2485 Il est également très important de considérer que de nombreux fournisseurs régionaux devraient recevoir des contrats en lien avec l'opération de cette usine, ce qui représente aussi des retombées supplémentaires.

2490 Il est indispensable de rappeler que selon des données fournies par le ministère de l'Économie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne s'inscrit pas dans la même tendance que les autres régions manufacturières. On s'en va plutôt vers une décroissance de la population. Il y a beaucoup de monde qui ont quitté la région entre '96 et 2016, vous l'avez entendu à de nombreuses reprises.

2495 La région affiche un taux de chômage très élevé par rapport à l'ensemble du Québec. Cela laisse croire, la bonne nouvelle là-dedans, c'est que ça laisse croire qu'il y a un bassin de main-d'œuvre important qui serait disponible pour les besoins d'embauche du projet.

2500 Pour ces raisons-là, nous avons besoin plus que jamais de grands projets afin d'assurer notre développement économique, de soutenir notre économie. Et l'arrivée d'une nouvelle industrie sur le territoire entraîne aussi, et ça, c'est important, l'émergence d'un nouveau secteur industriel.

2505 Que ce soit comme fournisseur ou comme utilisateur du produit. Ça s'appelle l'effet filière. Vous en avez sûrement entendu plusieurs références. Un bon exemple, c'est Rio Tinto, il existe une multitude d'entreprises qui gravitent autour de ce milieu, qui créent des emplois et qui sont arrivées à la suite de l'installation de cette usine-là, des usines, plutôt, dans la région.

2510 Et dans cet esprit, nous avons commandé une étude auprès de Groupe Performance Stratégique il y a quelques mois afin de caractériser les filières potentielles qui pourraient se développer autour du projet Énergie Saguenay. Et il y aurait une dizaine de filières qui pourraient voir le jour à la suite de l'implantation du complexe. Vous en avez une liste complète dans le mémoire que nous vous avons déposé.

2515 À la vue de tout cela, il y a vraiment des côtés très, très positifs. Il nous apparaît très évident qu'un projet comme Énergie Saguenay serait bénéfique pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et que ce dernier entraînerait des impacts positifs sur l'économie de la région qui iront bien au-delà de l'usine.

2520 Et en guise de conclusion, vous allez me permettre, Messieurs, donc, d'entrée de jeu, nous l'avons mentionné, ça serait bénéfique pour la région et on a entendu beaucoup d'intervenants qui ont parlé de l'impact du projet sur la faune marine et c'est un véritable souci, que pour nous aussi, l'impact environnemental est une préoccupation.

2525 Mais on parle bien peu des humains. À Saguenay, notre population diminue, tout comme les bélugas. Le vieillissement de la population demeure un enjeu. Pour retenir la population régionale, éviter l'exode qu'on a connu entre '96 et 2016, nous avons besoin d'offrir des emplois de qualité, notre taux de chômage est l'un des plus élevés au Québec.

2530 Nos piliers économiques soit la forêt et l'aluminium sont fragiles aux soubresauts économiques. Nous cherchons des solutions de diversification économiques depuis au moins 30 ans avec bien peu de succès et lorsqu'on s'exprime en faveur d'un projet, certains nous accusent d'être irresponsables.

2535 Mais l'humain fait aussi partie de la biodiversité dont tous parlent depuis le début de ces audiences-là.

2540 Nous croyons donc que le projet d'usine dont il est question serait grandement bénéfique pour l'économie et le développement de notre région et la Chambre de commerce fait confiance que le projet respectera les normes environnementales et en fera tout en œuvre pour diminuer les impacts environnementaux.

Je vous remercie beaucoup, Messieurs.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci d'avoir partagé votre position sur le projet.

2545

**LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

2550

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, peut-être une question en lien avec la présentation de Promotion Saguenay qui faisait une proposition que l'éventuel projet qui se réaliserait pourrait éventuellement être utile pour le développement d'industries qui seraient, autrement dit, recycleraient certains éléments qui sont générés par l'activité de GNL, notamment le CO<sub>2</sub>, la chaleur.

2555

Vous êtes la Chambre de commerce, est-ce que vous avez des gens qui se sont intéressés à cet aspect du projet pour d'éventuels développements économiques? On parle, évidemment le terme consacré c'est l'économie circulaire.

2560

Alors, est-ce qu'il y a des membres de votre association qui ont manifesté un intérêt à réaliser des activités économiques en lien avec cette proposition?

**Mme SANDRA ROSSIGNOL :**

Il y a plusieurs personnes, plusieurs entreprises qui se sont montrées intéressées pour la récupération de chaleur résiduelle dans le procédé. On parle également d'usines de production d'hydrogène bleu.

2565

Il y a plusieurs projets qui sont vraiment, qui peuvent être intéressants pour l'industrie régionale et on voit absolument l'économie circulaire comme une excellente solution.

2570

D'ailleurs c'est ce qui rend le projet intéressant, c'est qu'on peut développer autre chose autour de l'usine. Et, au moment où on se parle, évidemment, on est aux audiences publiques, on est, c'est pas demain la réalisation.

2575

On n'est pas aux premières pelletées de terre. Mais lorsqu'on va approcher de la réalisation du projet et que d'autres projets pourront se réaliser autour de ce projet-ci, bien nettement, il y aura des personnes qui lèveront la main, parce que déjà, il y a de l'intérêt pour l'économie circulaire et tout ce qu'on peut développer autour de ce grand projet.

2580

**LE PRÉSIDENT :**

2585 Je vous remercie de ces précisions et de votre contribution à nos travaux. Je vous remercie beaucoup, Madame Rossignol. Je vous souhaite une bonne fin d'après-midi.

**Mme SANDRA ROSSIGNOL :**

2590 Je vous remercie. Bonne fin de semaine à vous. Au revoir.

**LE PRÉSIDENT :**

2595 Alors, j'inviterais maintenant, Monsieur Serge Simard, s'il vous plaît.

---

**M. SERGE SIMARD (DM702)**

**M. SERGE SIMARD:**

2600 Monsieur le Commissaire. Monsieur le Commissaire, est-ce que vous m'entendez, Monsieur le Président?

**LE PRÉSIDENT :**

2605 Oui, Monsieur Simard, nous vous voyons, nous voyons, nous vous entendons. Alors, écoutez, tel que convenu, dix minutes. La parole est à vous, la commission vous écoute.

**M. SERGE SIMARD:**

2610 Merci, Monsieur le Président.

2615 Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, mon nom est Serge Simard. Je suis un citoyen de Saguenay, ministre délégué, ex-ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord. Également, j'ai été député de Dubuc de 2014 à 2018, mais aussi de conseiller à la Ville de Saguenay de 2002 à 2008 et membre et président, bien sûr, de la Conférence régionale des élus de 2003 à 2008.

2620 J'ai été impliqué de près dans le développement de ma région depuis des années, Monsieur le Président. Et, parce que je considère que le projet Énergie Saguenay est un projet innovant sur

le plan environnemental et qu'il sera porteur pour tout le développement économique du Québec, je souhaite appuyer ce projet de GNL Québec en déposant au BAPE le mémoire que je vais vous présenter, Monsieur le Président.

2625

Le projet Énergie Saguenay 2014, ce projet porté par GNL Québec repose sur la création d'un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel sur le site de Port Saguenay. L'objectif est d'apporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié par an à partir de sources d'approvisionnements de l'Ouest canadien.

2630

Le projet comprend des équipements de liquéfaction, entreposage ainsi que l'infrastructure maritime. Ce projet estimé à neuf milliards de dollars canadiens constitue le plus important projet de l'histoire du Québec depuis la nationalisation de l'électricité et l'édification de grands barrages, Monsieur le Président, aucun projet énergétique d'une telle envergure n'a vu le jour dans toute la province de Québec.

2635

Le complexe d'Énergie Saguenay sera érigé dans la zone industrialo-portuaire de Port Saguenay. Un parc industriel dont Port Saguenay, Promotion Saguenay et la Ville de Saguenay travaillent activement au développement, et ce, depuis une vingtaine d'années et dont j'ai travaillé, Monsieur le Président, lorsque j'étais au municipal.

2640

En fait, si le projet Énergie Saguenay se concrétise, ce dernier constituera le fer de lance de la zone industrialo-portuaire. Pour Port Saguenay ça représente un jalon extrêmement important, Monsieur le Président. Des investissements dans le projet d'Énergie Saguenay et l'amélioration qui seront apportée aux infrastructures du Port Saguenay grâce à l'implantation d'Énergie Saguenay, marqueront une page de l'histoire industrielle pour l'ensemble de notre région puisqu'ils ouvriront la porte toute grande à d'autres projets importants.

2645

Ces améliorations sont nécessaires et réclamées par de nombreux industriels depuis des années, Monsieur le Président, et lorsque j'étais à la CRÉ, c'était d'une importance capitale. Énergie de transition et lutte au changement climatique, le gaz naturel liquéfié est considéré comme une énergie de transition, plus précisément.

2650

Le GNL constitue l'énergie de substitution à des sources d'énergies plus polluantes, telles que le charbon et le mazout. Des sources d'énergie encore largement utilisées partout dans le monde.

2655

Selon l'Agence internationale de l'Énergie, entre 2011 et 2018, l'utilisation du gaz naturel comme substitution au charbon a permis de réduire de 500 millions de tonnes les gaz à effet de serre, et ce, dans le monde entier.

2660

2665 De son côté, GNL Québec estime que la substitution du charbon et du mazout par du GNL permettrait de réduire de 28 millions de tonnes les gaz à effet de serre dans le monde, soit l'équivalent de retirer de la circulation plus de 7 millions d'automobiles chaque année, Monsieur le Président.

2670 Le projet Énergie Saguenay de GNL Québec contribuerait donc à soutenir les efforts de lutte aux changements climatiques en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde, en remplaçant les sources d'énergies plus polluantes, notamment le gaz et charbon.

2675 Non seulement les 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié produit et exporté annuellement par le complexe d'Énergie Saguenay contribueraient à réduire les émissions de GES à l'échelle du globe, mais le complexe lui-même aurait un impact très réduit sur l'environnement grâce à son alimentation en hydroélectricité qui est l'énergie du Québec, une énergie renouvelable.

2680 Selon GNL Québec, le fait d'alimenter en hydroélectricité le complexe Énergie Saguenay contribuerait à réduire de 84 % les émissions de gaz GES de l'usine de liquéfaction, en plus de diminuer de façon significative les coûts d'exploitation comparés aux autres grandes usines de liquéfaction de gaz naturel ailleurs sur la planète.

2685 C'est un levier économique essentiel. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean doit faire face depuis une vingtaine d'années à un bilan démographique neutre et parfois même négatif. À cet enjeu démographique s'ajoute celui de la migration et surtout, l'effet attractif des grands centres et des régions dynamiques sur le plan socio-économique, qui offrent des opportunités d'emplois et de carrières attrayantes.

2690 Cette attraction est telle, que pendant les années 1990 et au début des années 2000, on estimait qu'un autobus par semaine quittait la région rempli de jeunes désirant s'établir à l'extérieur, faute d'emploi ici dans notre région.

2695 Cet exode a bouleversé la structure démographique, de sorte que le Saguenay-Lac-Saint-Jean est davantage touché par le vieillissement de sa population qu'ailleurs au Québec. Et ça, il faut absolument qu'on arrête ça cette migration de nos jeunes d'une façon importante.

Si nous voulons que le Saguenay-Lac-Saint-Jean continue de se développer sur le plan socio-économique, nous avons besoin de grands projets qui agiront comme des leviers sur le plan socio-économique.

2700 Considérant que l'économie de notre région repose essentiellement sur l'industrie du bois et de l'aluminium, les aléas des marchés mondiaux sont encore plus susceptibles de fragiliser

l'économie régionale. Comme la vaste majorité des PME gravite autour de ces deux secteurs économiques, le contexte économique mondial changeant et incertain rend notre région fragile par exemple, aux chutes des prix de l'aluminium ou encore aux tarifs douaniers sur le bois d'œuvre.

2705

Il est de surcroît important de diversifier l'économie régionale et de développer de nouveaux créneaux d'expertises qui permettront à la région d'être en meilleure position pour affronter les sursauts du marché du bois et de l'aluminium.

2710

Tant sur le plan économique que de la création d'emploi, le projet Énergie Saguenay insufflera un dynamisme essentiel au développement de notre région.

2715

Écoutez, Monsieur le Président, on parle ici de 6 000 emplois directs et indirects durant les quatre années de construction, dont 4 000 emplois directs en période de pointe. 1 100 emplois directs et indirects en période d'opération, dont entre 250 et 300 emplois seraient répartis entre le site et les bureaux administratifs et l'usine.

2720

En ce qui a trait aux retombées économiques, selon GNL Québec, celles-ci pourraient s'élever à 600 millions de dollars par année en période de construction, et à plus de 800 millions de dollars par année en phase d'opération.

2725

Les recettes fiscales représenteraient 100 millions de dollars par année pendant les quatre années de construction et 110 millions de dollars par année, par la suite.

2730

Le projet Énergie Saguenay agira comme un vecteur de richesse en contribuant à stimuler l'économie et créant des opportunités d'affaires pour les entreprises de notre région, par exemple, par l'octroi de contrats, le maillage et le partage d'expertise, l'approvisionnement et la consommation de biens et services locaux, ce qui permettrait à la création et le maintien d'emploi de qualité ici, chez nous, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Monsieur le Président.

2735

En conclusion, Énergie Saguenay constitue un projet hautement stratégique pour le positionnement du Saguenay Lac-Saint-Jean, mais aussi pour tout le Québec. Notre région peut difficilement se passer d'un projet d'une telle envergure pour assurer sa pérennité aussi bien sur le plan économique, que social.

L'avenir du développement économique régional passe par la réalisation de grands projets qui permettront de diversifier notre économie, en plus de générer des emplois de qualité très bien rémunérés.

2740 Évidemment ce genre de projet doit se faire en concertation avec la population et le développement économique et en plus, ne doit pas se faire au détriment de l'environnement, Monsieur le Président.

2745 C'est pourquoi le BAPE effectue actuellement des audiences publiques sur le projet d'Énergie Saguenay. J'ai pleinement confiance en ce processus neutre et démocratique et je suis persuadé qu'au terme de ces rencontres vous saurez rendre une décision juste et éclairée pour le bien de notre région, c'est-à-dire la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et celui de tout le Québec.

2750 Merci, Monsieur le Président, merci, Monsieur le Commissaire.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Simard d'avoir partagé votre opinion sur le projet.

2755 **LE COMMISSAIRE :**

Je n'ai pas de question, c'était très clair.

**LE PRÉSIDENT :**

2760 Alors, merci beaucoup, Monsieur Simard d'avoir contribué à nos travaux. Alors, nous vous souhaitons bonne fin de semaine.

**M. SERGE SIMARD:**

2765 Merci. Au revoir.

**LE PRÉSIDENT :**

2770 Au revoir.

2775 Alors, ceci met fin à la première semaine de cette deuxième partie de l'audience publique concernant le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay par GNL Québec inc.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les documents déposés et les transcriptions des séances dans le site du BAPE, la Web diffusion des séances en différé est également disponible.

2780 Les personnes qui désirent exercer leur droit de rectification par écrit auront jusqu'au  
13 novembre prochain pour le faire. Si vous n'êtes pas en mesure de respecter ce délai, veuillez  
nous en faire part par l'intermédiaire de notre coordonnatrice, Madame Geneviève Grenier, car, à  
défaut de le faire, la commission pourra décider de ne pas accepter votre rectification si vous  
déterminez ce délai.

2785 Dans le cadre des rectifications, la commission peut accepter des compléments d'information  
en autant qu'ils soient faits dans le respect de tous les participants et qu'ils ne sont pas susceptibles  
de provoquer un débat.

2790 Je tiens à remercier l'équipe technique qui rendu les audiences possibles cette semaine,  
notre équipe d'analystes qui a pris connaissance de l'ensemble des propos qui ont été tenus et  
déposés par les participants.

2795 Alors, je remercie également les participants qui sont venus nous livrer leur témoignage quant  
au projet que nous analysons.

Alors, je donne rendez-vous, je vous donne rendez-vous lundi prochain, le 2 novembre à 13h  
pour la suite de cette deuxième partie.

2800 Alors, je vous souhaite, je vous remercie encore, je vous souhaite une bonne fin de journée,  
une bonne fin de semaine. Alors, au revoir.

**SÉANCE AJOURNÉE AU 2 NOVEMBRE 2020 À 13H**

2805 \_\_\_\_\_

Je soussignée, SARAH OUELLET, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office  
que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la preuve et du  
témoignage pris dans cette cause au moyen de la sténotypie. Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé,

2815   
Sarah Ouellet, sténographe officielle

2820

Je, soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par SARAH OUELLET, sténographe officielle, le tout selon la loi.

2825

Et j'ai signé,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Yolande Teasdale', is written over a horizontal line.

Yolande Teasdale, s.o./o.c.r.

2830